ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE

Camp d'été EEDF

Eclais-Aîné.es Briançon-Marseille

Pont-De-Barret, Drôme

- Projet d'intention
- Projet pédagogique
- Projet de fonctionnement

Juillet 2022

Projet pédagogique : Colos apprenantes

Forts d'une relation de confiance, les EEDF et l'Education Nationale sont des partenaires historiques depuis plusieurs décennies. Suite à la période de confinement et de la Covid qui ont changé les fonctionnements de tous, individuels mais aussi collectifs, les EEDF veulent s'engager dans la mise en œuvre des Colos apprenantes. Notre association, de scoutisme laïque, considère qu'elle a la responsabilité mais également le devoir d'accompagner un projet visant à répondre aux attentes des enfants et des familles en matière de loisirs dans le cadre des accueils collectifs de mineurs se déroulant cet été tout en proposant des modules de renforcement des apprentissages.

L'association des Eclaireuses Eclaireurs de France dispose d'une capacité d'adaptation, de créativité et d'exigence pour porter des projets innovants. En parallèle de nos camps, nous sommes en mesure de proposer, en lien avec nos réseaux locaux et nos militants enseignants, des séjours correspondant au projet des « vacances apprenantes ».

Les séjours présentés ci-après s'inscrivent dans la thématique : le développement durable et la transition écologique (découverte et protection de la nature) proposée par le dispositif. C'est logiquement que les EEDF prolongent leur travail de lien entre les jeunes et leur environnement au service de la construction d'un monde plus solidaire et écologique.

- Le dispositif Vacances Apprenantes est une **reconnaissance par l'État des apprentissages effectués** par les enfants et les jeunes dans le cadre des accueils collectifs de mineurs, apprentissages qui viennent en complément de l'action de l'École et de celle des parents.
- Pour notre association, c'est l'occasion de réaffirmer et de donner plus de sens à notre **complémentarité avec l'Enseignement Public**. C'est avancer vers une plus grande **mixité sociale** de nos activités, par l'**ouverture volontaire à de nouveaux publics** dans le cadre de partenariats avec les inspections académiques, les collectivités locales et les services sociaux. C'est aussi l'occasion de faire redécouvrir notre proposition éducative originale auprès de l'Éducation Nationale et des enseignants.

L'élaboration de ce projet pédagogique s'inscrit dans une urgence à agir, pour les enfants et les jeunes, dans une contribution sociale…Une mobilisation qui engage toutes les structures de l'association :

- Une mobilisation importante des salariés et bénévoles sur un temps très court pour développer une proposition adaptée.
- Une implication des structures dans une volonté d'ouverture sociale, de partage des pratiques, du vivre ensemble.
- Un accompagnement pour faire évoluer et adapter les projets pédagogiques. Une recherche de volontaires et bénévoles pour porter et construire les projets au sein de l'association et dans les réseaux d'appui : animation, éducation, enseignants.
- Une implication et réactivité nationale et locale en lien avec des partenaires et des institutions pour construire ensemble.
- Une complémentarité éducative active renforcée autour pour la réussite des projets.

Partie I – Organisation et déclaration

Intitulé du séjour : Camp Éclais-Aînés Pont-De-Barret **:**

I-1 - IDENTITE DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE :

Groupe local	EEDF Marseille Centre
Responsables de la structure	David Ollivier, Paolo Piccardi
Région de rattachement	Provence Alpes Méditérannée (nom de région EEDF)
L'organisateur du séjour au regard de la fiche initiale.	David Ollivier
Numéro d'adhérent EEDF de l'organisateur du séjour	594529
Numéro de déclaration initiale de la déclaration sur TAM (DDCS)	0130283AS001421-21-J01
Personne en charge du suivi du séjour (si différent de l'organisateur·rice ou du responsable de structure) [Nom Prénom]	

I-2 - DIRECTION :

Identification du la directeur

- Luppi Quentin
- 529885
- 03/11/2001
- 0491470924
- q.luppi@netcourrier.com

Identification du co-directeur :

- RAUSCHER Achille
- 700346
- 01/09/2001
- 0688731566
- achilleeclais@gmail.com

I-3 – L'ÉQUIPE DE RESPONSABLES

a) Composition de l'équipe, qualifications, compétences particulières

[Poste d'action]	[Nom/Prénom]	[Titre SF]	[Diplôme BAFA ou BAFD]	[Date et lieu de naissance]	[Téléphone et adresse mail]	Autres diplômes (BSB, PSC1…)	Permis B
Direction	Luppi Quentin		BAFD stagiaire	03/11/2001 Marseille	**04 91 47 09 24** **q.luppi@netcourrier.com**		
Codirection	Rauscher Achille		BAFA	01/09/2001	**06 88 73 15 66** **achilleeclais@gmail.com**		oui (A)
Animation/ Intendant village 1	Lucile Mazier	asf		28/02/03	**07 68 40 06 04** **mazier.lucile@orange.fr**		
Animation/ Intendant village 2	Lucie Sagnes		stagiaire bafa	07/06/2002	**06 95 70 87 27** **luciesagnes@gmail.com**		oui (A)
Animation / matériel village 2	Nicola Charikian			23/01/2003	**0620002283** **nicolas.chahrikian@gmail.com**		
Animation / Référent de village village 2	Swann manore	asf		24/07/2003	**06 38 64 17 96** **drammonhtromkorh@gmail.com**		oui (A)
Animation / / infirmier village 2	Loïs Costi	asf	Bafa	10/12/2001	**06 52 12 18 85** **zaatsy@free.fr**		
Animation / / Infirmière village 1	Anouk Luppi		stagiaire bafa	20/03/2004	**06 45 05 61 07** **anouk.luppi@gmail.com**	PSC1	
Animation village 1	Timothé Rastoin			31/10/2002	**0768356951** **Tim.rastoin@gmail.com**		
Animation / matériel	Adèle Douarche		stagiaire	20/03/2004	**0766129796**		

village 1			bafa		**adele.pabdouarche@free.fr**		
Animation / Référent de village 1	Abel Marcie	asf	BAFA	09/05/2001	**0647257826** **abelmarcie01@gmail.com**		
référent aîné	Justin ollagnier		BAFA	24/05/2001	**07 86 34 86 49** **ollagnier.justin@gmail.com**		oui
référent aîné	Damien Crucy	ASF		03/10/2000	**06 95 53 95 10** **damien2000.crucy@gmail.com**	PSC1	

I-4 -Organisation des fonctions et responsabilités (directeur, animateurs, AS, etc.)

QUOI	Proposition trame de base à faire évoluer, puis à préciser à côté.	CELA SE PASSE COMMENT ?
Directeur·rice :	Coordination, pilotage pédagogique, gestion de crise, animation des réunions de préparation, responsabilité de la gestion d'équipe, anticipation et suivi des dépenses, formation des membres de l'équipe d'animation.	Les deux directeurs se chargeront d'assurer la coordination entre les divers acteurs du camp. équipes de groupes, équipe d'animation, lieu, parents… Les équipes d'animation sont assez autonomes. Elles posent elles même leurs intentions pédagogiques, les directeurs ont un role de conseiller, d'approbateur; en effet l'objectif est de laisser un maximum d'autonomie et de liberté aux animateurs. Le fait d'être deux permet de gérer plusieurs choses en même temps, c'est notamment pratique lors des situations de crise. Notamment lorsque les situations sont compliquées, prendre du recul à deux est rassurant. Plusieurs réunions de préparation ont déjà eu lieu avec les équipes d'animation des différentes branches. Les directeurs assistent à certaines de ces réunions, mais pas à toutes, pour laisser la place aux différentes personnes de s'exprimer. Ainsi, leur présence permet de poser et de clarifier certaines questions clés, mais également de contrôler le travail qui a été accompli. En ce sens, leur absence permet à l'équipe d'animation de pouvoir plus aisément donner son avis. Une des exigences de l'équipe de direction est que toutes les activités soient réparties entre les responsables et préparées avant le début du

		camp, pour que l'improvisation soit un choix et non une contrainte. Le système de roulement des rôles sur la vie quotidienne également est pensé en avance. Pour la branche aînée le fonctionnement est différent, en effet ce sont les aînés qui décident ce qu'ils font, comment ils s'organisent, avec deux référents qui les suivent et les conseillent. Le budget a été pensé par les directeurs et la comptabilité sera faite également par eux sur place.. Les équipes sont mixtes en expérience. Il y a notamment deux responsables expérimentés qui seront référents formation qui devront être attentifs à la progression des nouveaux responsables pour pouvoir leur faire des retours. Les directeurs aussi auront ce rôle. Ce sont ces quatre personnes qui assureront les temps de suivi avec les nouveaux responsables, en particulier les stages pratiques.
Équipes d'animation	Gestion des groupes, préparation et menée des activités, gestion de la vie quotidienne et mise en œuvre des intentions éducatives, attention portée à la santé physique, morale, affective de chaque enfants.	Les enfants de la branche éclaireuses.eurs seront répartis en deux villages pour éviter des effectifs trop gros trop difficiles à gérer. Ce qui permettra notamment d'alléger les services, qu'il va falloir effectuer pour le bon déroulement de la vie quotidienne. Mais également de garder des effectifs classiques, rendant la réalisation de certaines activités ludiques plus simple. Les enfants seront également répartis en équipages, (repas du midi et du soir, couchage…), qui sont des petits groupes de 5 à huit personnes. Ce qui permet le développement de l'autonomie par la vie en petits groupes. Cela permet de diviser l'effectif des enfants en différentes échelles. Rendant leur encadrement plus facile et plus adapté en fonction de l'activité qui aura lieu (jeux, repas, services). Cette division permettra également aux nouveaux animateurs une prise de marque plus facile. Les activités auront été prévues en amont du camp par l'ensemble de l'équipe d'animation , permettant ainsi à tous, de pouvoir participer à leurs élaborations (ce qui évite qu'un animateur se retrouve seul dans l'élaboration d'une activité), de s'impliquer et de réussir à trouver sa place au sein de l'équipe. De plus, le système dit des "M.Mme", qui est un emploi du temps type qui sera donné aux animateurs, les fera travailler en binôme sur chaque temps au minimum. Sur ces emplois du temps, 1 par animateur, seront inscrits: les services qu'il devra accomplir, les grosses pauses dont il disposera dans la journée, les activités qu'il devra mener, celle durant

		lesquelles il sera en préparation d'autres activités et celle auxquelles il participera en simple animateur. Ces emplois du temps types tourneront tous les jours. Ce système permet notamment de gérer et d'organiser la vie quotidienne et les temps de vie commune. En effet, les intentions éducatives passent par des jeux ou des activités ludiques. Mais également par les moments de vivre ensemble et de conseils. Les conseils étant de réunions ayant pour but d'évaluer et de modifier certains points de la vie du camp. C'est un temps que les animateurs devront également mener et qui permettra aux enfants d'exprimer leurs avis. Enfin, chaque animateur, hormis les référents de villages, sera référent d'un équipage et devra être particulièrement attenif.ve au bon fonctionnement de son équipage. Il pourra par exemple faire des temps de groupe de suivi, passer une grande partie des repas avec son équipage…
Référent de village	veille au bon fonctionnement de son village, au bien être des enfants mais également des animateurs qui le composent, coordonne l'équipe de son village, fait le lien avec la direction et les autres branches et villages	Il / Elle est chargé(e) de l'animation et du suivi d'une unité. Il / Elle est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Il / Elle coordonne l'équipe de responsables de cette unité. Il / Elle favorise : Le lien entre l'unité et le reste du groupe. (Le reste du groupe ça va être ici le second village éclés, mais également la direction et les autres branches) L'accueil et la formation des responsables d'animation en fonction de l'organisation du groupe. Il / Elle assure la préparation et le déroulement des activités et de la vie collective. Il / Elle se forme aux différents modules proposés par l'Association. En quelque sorte il / elle veille à ce que sa branche (pour nous ici le village) roule bien. Que les services, qu'ils soient menés par les animateurs ou par les enfants, soient compris et appliqués. Que les activités proposées par les animateurs ne sortent pas du cadre légal et ne mettent pas en danger la sécurité physique et morale des enfants.

		Il / elle veille tout particulièrement au bien être des animateurs de son unité (village) et de celui des enfants. A la question : « est-ce que tout roule sur ton village ? » il faut pouvoir répondre « oui tout roule ! » Dans l'idée, tous les animateurs du village doivent avoir en tête les points au- dessus. Mais le RU qui souvent est un peu plus expérimenté sera le plus à même de prendre du recul sur chaque situation et de la juger avec sang froid.
Assistant Sanitaire	Gestion de l'infirmerie et des traitements	Le rôle de l'assistant.e n'est pas de s'occuper de toutes les petites blessures. Les divers animateurs peuvent prendre cela en charge. Ils devront cependant marquer chaque intervention dans un carnet de suivi disponible à l'infirmerie. L'assistant.e sanitaire doit veiller au suivi journalier et doit être sollicité en cas blessures plus graves. Les respons doivent se signaler à l'assistant.e sanitaire en cas de besoin du matériel d'infirmerie (sous clef pour être hors de la portée des enfants). Enfin L'assistant.e sanitaire administre les traitements des enfants ayant une ordonnance spécifique. Il se devra également s'assurer de la bonne gestion de l'infirmerie (rangement propreté…)
responsable matériel	gestion du matériel présent sur le lieu	Il / Elle prend notes des besoins des différentes branches pour le matos nécessaire au camp, en amont mais également sur le camp. Nous avons deux villages donc un responsable matériel par village. Il / Elle prend notes des besoins et les transmet à la direction. Il / Elle communique et s'organise avec les responsables matériels parents pour avoir le matériel nécessaire au camp. Il / Elle coordonne le check des tentes et des inventaires en début et fin de camp. Il / Elle récupère matos et le range
responsable intendance	aide à la rédaction des menus pour le camp	Son rôle se joue principalement en amont du camp. Le / La responsable aura à charge d'aider les intendants du camp à rédiger les menus pour qu'ils soient en adéquations avec les volontés éducatives des animateurs, mais également avec les besoins du groupe. Par exemple il / elle veillera à l'adaptation des menus avec les

		capacités de la branche, il n'y aura pas de longs plats le soir d'un bivouac. Sur le camp, l'intendant.e aura une connaissance toute particulière des menus, quantités et fonctionnement de l'intendance.

I-5 - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SÉJOUR :

- Regroupement de groupes : Briançon-Les Écrins et Marseille-Centre

Unité(s) concernée(s) par le séjour :

Eclaireuses.rs - 35

Aînés - 12

Dates : Du 13 juillet au 31 Juillet (un pré-camp débutera le 8 juillet)

Lieu : Pont de Barret (Notre-Dame de la Brune)

Adresse : Chemin des Scouts, 26160 Pont-de-Barret

Code postal : 26160

Commune : Pont de Barret

Région administrative française : Auvergne-Rhône-Alpes

Nom du propriétaire : SGDF (association scouts et guides de france).

- **Inclusion Handicap : L'unité accueillera-t-elle un ou plusieurs enfants en situation de handicap ?**

(Si oui, indiquez le nombre d'enfants concernés et le type de handicap : moteur, sensoriel, mental…)

Non

Lieu de camp

« Notre-Dame de la Brune » Centre des Guides et Scouts de France, Pont-de-Barret (26160)

Le Village

Le village perché de Pont-de-Barret, blotti à 240m d'altitude, est abrité par un hémicycle de montagnes, au nord par Sainte Euphémie (607m d'altitude) et à l'Est par Eson (très recherché par son site d'escalade) et la montagne de Briesse. La rivière, le Roubion, coule tout au long du village et le sépare en deux, avec notamment sur la rive droite : le vieux village puis continue son cours vers le Rhône qu'il atteint à Montélimar distant de 25km. La population du village est de 660 habitants.

Dans l'Antiquité, le site a pu être occupé par un village gallo-romain sous le nom de Savenna que l'on retrouve encore aujourd'hui dans le toponyme du quartier Savenne. Entre la fin du IXe siècle et le XIe siècle, les habitants de Savenna et une communauté de moines installée depuis peu quittent la plaine pour se réfugier sur la colline « Saint-Rambert » où se trouve le vieux village et un lieu fortifié.

Un pont est construit sur le Roubion. Il permet de rejoindre les rochers formant des « barres » d'où le nom de Pont de la Barre qui donna Pont-de-Barret.

Le village se développe sur la rive gauche au XIe siècle avec la construction de l'église Notre-Dame-la-Brune, très belle construction romane.

Pont-de-Barret est aujourd'hui un village très agréable qui a su préservé ses commerces, ses paysages pittoresques et l'accueil des pontois offrent un cadre de vie agréable.

Le centre SGDF

La propriété « Notre Dame de la Brune » des Scouts et Guides de France, où le groupe Marseille Centre et le groupe de Briançon vont poser leurs sacs à dos pour trois semaines, fait 14 hectares.

Partagé entre prairies et bois, le terrain offre une très grande surface pour camper tout en se protégeant du soleil, qui peut taper très fort... et de la pluie qui peut elle aussi tomber très drue ! Pont-de-Barret est en effet connu pour son micro-climat, et il n'est pas rare qu'un petit vent frisquet y souffle ...

Les activités et visites possibles sont nombreuses aux alentours : baignade, randonnées, kayak, escalade, gorges de l'Ardèche, abbaye d'Aiguebelle ...

Pont-de-Barret est l'une des deux bases de formation pour le pôle Est (l'autre étant le château du Breuil), mais la propriété sert aussi pour de nombreux camps et rassemblements. L'équipe de bénévoles qui entretient le lieu accueille également des évènements non-scouts : journées associatives, week-ends d'intégration, camps de jeunes, ...

Description du centre

La propriété de 14 hectares comprend une ferme, des blocs sanitaires indépendants, une Chapelle en plein air, deux théâtres de verdure ...

La ferme datant du XVIIIe siècle est composée de plusieurs bâtiments dont certains ont été récemment rénové comme l'installation de sanitaires. Elle renferme une cuisine collective, une salle à manger, des petites chambres, et des salles de réunion ainsi qu'un grand préau. Ces bâtiments peuvent accueillir les enfants en cas de nécessités (orages violents, intempéries...)

L'emplacement du camp Marseille Centre-Briançon

Notre camp sera implanté au sommet de la propriété avec une très belle vue dominante. Le terrain est vaste et ombragé. Au centre se situe le bloc sanitaire avec un préau ou sera installé l'intendance principale. Devant se situe une aire de rassemblement où pourront s'organiser des veillées autour d'un feu (si autorisé).

Organisation spatiale du camp

Les groupes Marseille Centre et Briançon ont décidé de fusionner leurs effectifs tout en maintenant deux camps : il y aura donc un camp Lutins/Louveteaux (Marseille Centre et Briançon) et un camp Eclés/Aînés (Marseille Centre et Briançon) répartis comme suit sur le site :

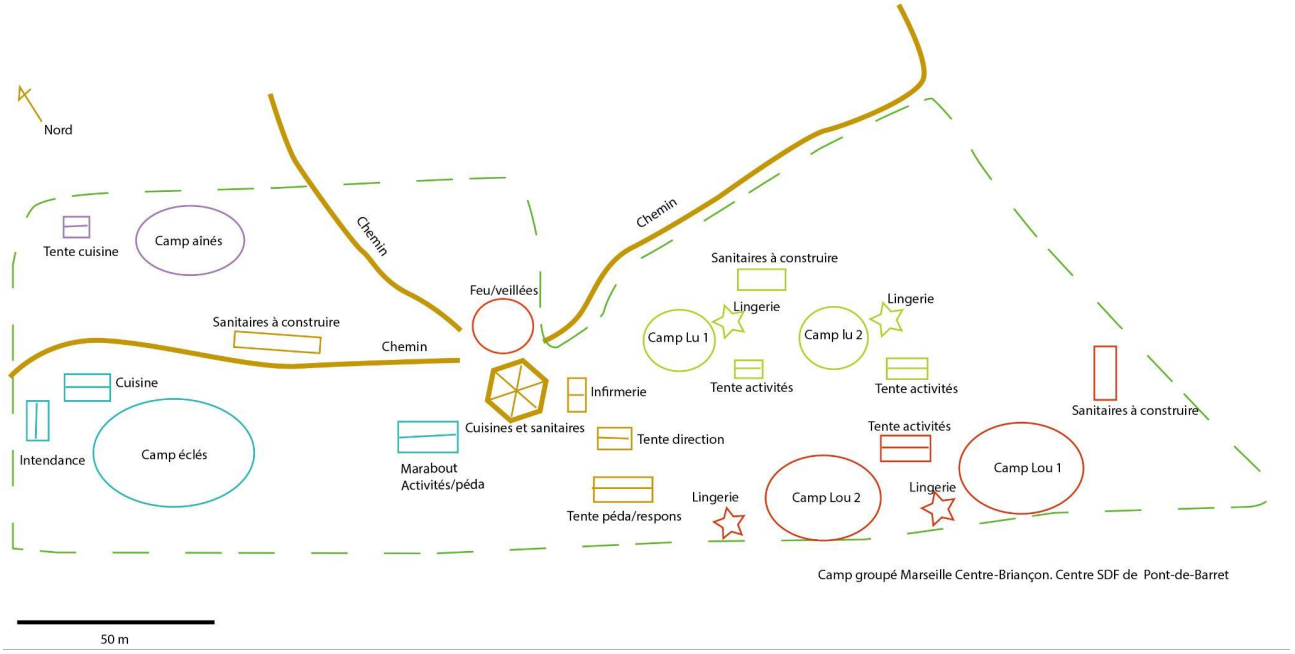

Le territoire de Pont-de-Barret

Au sommet de la montagne Saint Euphémie se situait une chapelle avec un petit corps de bâtiment quadrangulaire. Un ermite y vécut au 18e siècle. Il n'en reste qu'un pierrier. Une randonnée permet d'accéder au sommet de cette montagne et d'en faire le tour, un panorama sur les plaines et montagnes environnantes en est la récompense. La montagne d'Eson, avec sa barre de rochers rouges propices à l'escalade, accueille des sentiers de randonnées au départ du village pour de belles découvertes de paysages.

Il existe deux anciennes filatures à l'entrée du village, témoignage du passé économique du village.

Les pieds dans le Roubion, au niveau du camping et ce jusqu'à la fontaine minérale, il est possible de profiter de la rivière.

Offices de tourisme de proximité

Saou 26400 : https://www.valleedeladrome-tourisme.com/

Bordeaux : https://www.dieulefit-tourisme.com/

Patrimoine naturel

Patrimoine historique

https://www.dromeprovencale.fr/votre-sejour/visiter-et-explorer/chateaux-patrimoine-bati/

Sports et loisirs

https://www.dromeprovencale.fr/votre-sejour/bouger-et-se-detendre/

Partie II – Des intentions, un projet

II-1 - Situation de l'unité, du groupe d'enfants (si connue en amont)

Les guides d'autoévaluation de l'unité peuvent aussi vous aider à dresser le portrait de votre unité.

Les enfants :

Répartition par âge	Il y aura deux sous-camps. Un sous-camp Aînés (15-18) et un sous-camp Eclaireuses.rs (11-15) Le sous camp aînés sera encadré par deux référents : Damien Crucy et Justin Ollagnier. Le sous-camp éclaireuses.rs sera composé de deux villages. Les services seront réalisés par villages ainsi que certaines activités, afin de ne pas s'épuiser en étant toujours en trop grands groupes. Au sein même des villages il y aura un découpage en équipages. Les équipages sont des groupes de 5 à 8 qui organisent ensembles leur vie quotidienne, couchage, ainsi que la plupart de leurs repas et donc de leur temps de cuisine et de vaisselle. C'est avec ce petit groupe qu'ils partent en exploration… L'idée est de mixer au maximum les différents âges au sein de la branche éclaireuses.rs. Ce qui permettra de favoriser la co-éducation au sein des équipages et des villages. Enfin, les enfants seront répartis pendant certains temps de la vie quotidienne en "groupes de services". Qui seront eux aussi mixe en âge.
Répartition par sexe ou genre	Les enfants seront en mixité sur les deux sous-camps (mixité de sexe et de genre). Les villages et équipages également sont mixtes en genre, et l'entièreté des activités se feront en mixité, sauf si certaines activités exigent une répartition non mixte à titre exceptionnel, par exemple une discussion dans laquelle certain.es ne se sentiraient pas à l'aise de discuter en mixité. Aucun temps de ce type n'est prévu pour l'instant.
Répartition par expérience **(Nb de camps / d'activités)**	Les enfants ne seront pas répartis en fonction de leur expérience au sein de l'association. Nous vérifierons juste que le mélange de personnes plus ou moins expérimentées s'est bien fait de lui-même au sein des villages.
Relations entre les enfants (entente, ambiance…)	C'est un camp en commun qui rassemble deux groupes, le groupe EEDF de Briançon et celui de Marseille-Centre. Au sein des différents groupes, les enfants se connaissent déjà entre eux pour la plupart, Ils se voient lors des week-ends, à l'année, et ont déjà plusieurs années d'expérience ensemble derrière eux pour la plupart. L'un des objectifs phare de ce camp est de permettre au maximum l'échange et la rencontre entre les deux groupes. Ils seront mélangés dans les villages, les équipages, la vie quotidienne, les activités. Des activités permettant de se découvrir les uns les autres sont prévues.

Autres précisions (inclusion e prises en charges spécifiques)	

Les responsables :

Répartition par sexe ou genre	Nous avons veillé à ce que chaque genre soit représenté parmi les responsables de la branche éclaireuses.rs. Il y a quatres femmes et cinq hommes. Nous avons également fait attention que les équipes d'animateurs assignés aux deux villages soient mixtes aussi. Les référents aînés sont deux hommes.
Répartition par âge	Nous avons aussi veillé à ce qu'il y ait de la mixité entre les respons plus ou moins expérimentés et plus ou moins âgés au sein des villages. Cela ne fait pas pour autant une grande diversité d'âge, les responsables que nous avons ont entre 18 et 21 ans. Les référents aînés ont tous deux 21 ans.
Répartition par expérience (nb de camps / d'activités)	Nous avons été attentif.ves à cet aspect lors de la répartition des responsables par villages. Les respons les moins expérimenté.es ont déjà fait une année en tant que respons (durant les week end), et ce sera leur premier camp. Pour les autres ce sera jusqu'au cinquième camp pour certains, sans compter les expériences d'animation hors EEDF qu'ont vécu quelques-un.es. Dans chaque village nous retrouverons donc : 1 responsable ayant fait au moins 3 camps et 4 années, 1 responsable ayant fait 1 camp et 2 années et entre 2 ou 3 responsable n'ayant pas encore fait de camp mais avec cependant déjà une première année d'expérience.
Compétences spécifiques (techniques, artistiques…)	La quasi totalité des respons ont derrière eux une longue expérience du scoutisme, savent faire du froissartage, connaissent des jeux, des chants…
Autres précisions (inclusion et besoins d'accompagnement)	

II-2) Principaux objectifs du projet éducatif des Eclaireuses Eclaireurs de France

Pour rappel :

Le projet éducatif correspond aux grands principes et conceptions d'éducation défendus par le Mouvement. Il est le résultat de notre double appartenance au mouvement scout d'une part, et au réseau des associations laïques et complémentaires de l'école publique d'autre part.

A) Un projet d'éducation basé sur une auto éducation collective

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement. En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus d'éducation par l'action. Cette auto éducation se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge. La vie en petites équipes ou au sein du groupe contribue à cette édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun.
L'accueil de public spécifique, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

B) Une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective

Un engagement personnel, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses choix et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen. La mise en œuvre d'une vie démocratique participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement. Une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation. Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant sont posées, les cadres et les limites fixées sont respectés. La transgression des règles est sanctionnée.

C) Une autogestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité

La vie quotidienne, en pleine nature, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort. Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de week-end et de mini séjours en camping dès que les conditions le permettent. La vie en petites équipes est indispensable à l'autogestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de menus élaborés et préparés par les enfants (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur). L'autonomie et l'autogestion des jeunes sont balisées par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

D) L'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience

La pédagogie du projet est au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisations, évaluations des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés. Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation. Des projets en autonomie peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. « L'explo» concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe. Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permettent de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

E) Un partenariat éducatif entre les équipes et les familles

L'équipe d'animation est associée à la construction du projet pédagogique et l'équipe technique doit en être partie prenante. L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à l'évaluation et la formation des responsables et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les drogues, le temps de sommeil… Les parents sont des partenaires éducatifs informés, associés au maximum au projet. Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.

II-3) Les intentions éducatives portées par les EEDF

Vous pouvez préciser en quoi le projet des EEDF est porteur de sens dans la participation à l'éducation des enfants et des jeunes

Un projet d'éducation basé sur une auto éducation collective.

Vie collective par groupe de pairs	Nous prônons la vie en petits groupes afin de faciliter les échanges entre jeunes et favoriser la place de chacun·e. La vie en petits groupes crée un climat favorable à l'épanouissement individuel et à la solidarité collective. Les temps de vie quotidienne seront organisés selon ce fonctionnement.	En effet, que ce soit pour les aînés.ées, qui seront 12, ou pour les éclaireuses.rs, qui passeront une grande partie de leur temps en équipage, la dynamique de petit groupe sera beaucoup sollicitée. Nous comptons d'ailleurs utiliser cette dynamique pour encourager le mélange Briançon-Marseille. Il y aura également des équipes de services différentes des équipages, ce qui créera aussi un espace de plus organisé par petits groupes. Ces groupes seront chacuns composés d'enfants d'âges différents pour favoriser la coéducation. Cette vie en petit groupe permet à chacun de trouver sa place, un rôle et une responsabilité. Ce qui est souvent difficile pour la plupart des grands groupes, où l'expression individuelle a souvent du mal à se faire. Ces petits groupes se retrouveront également dans ce qu'on appelle "des groupes de service" et seront composés différemment des équipages. Ces petits groupes faciliteront la prise de responsabilité de chacun et permettront dans le même sens de créer de nouvelle occasions d'échanges. Ces groupes étant également mélangés entre Briançon et Marseille.
Education par l'action	Les jeunes expérimentent eux-mêmes, dans la mesure du possible, par eux-mêmes et dans les limites posées par l'équipe éducative. Nous concevons les séjours d'été comme des parenthèses au cours desquelles les jeunes sont invités à grandir en trouvant eux-mêmes les solutions aux problèmes qui se posent à eux. Ce principe d'éducation par l'action est le socle de la méthode scoute qui a fait ses preuves depuis plus d'un siècle dans l'accompagnement des enfants dans le parcours qui les mène à une vie d'adulte citoyenne et responsable.	Notre apport pédagogique ne résulte pas seulement dans les activités proposées mais aussi et en premier lieu dans notre manière d'organiser la vie quotidienne. L'implication des enfants eux-mêmes dans les tâches à réaliser ainsi que dans les prises de décision lors de temps de conseils permet d'apprendre à réaliser certaines tâches ainsi qu'à vivre ensemble en prenant des décisions collectives. Nous essayons de créer différents espaces dans lesquels les enfants aient des libertés, des responsabilités, autonomie sur les repas par équipages, pendant les exploration, temps libres, activités facultatives, activités à l'initiative et organisées par les enfants… L'objectif majeur va être l'autonomisation, de nombreuses activités seront à leurs initiatives et tous les temps de vie quotidienne seront appliqués par eux. De plus, cette éducation par l'action va se centrer également autour de l'exploration.

		Un temps préparé avec les jeunes dans lequel ils seront amenés à trouver leurs propres solutions. Le conseil jouera également un rôle fondamental, et sera le théâtre d'une réelle prise en main du camp par les enfants.

L'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience.

Education par le jeu	La méthode Scoute ainsi que notre héritage de l'éducation populaire, nous ont amenés à travailler avec les enfants en utilisant les leviers du ludique. Cette forme éducative favorise l'implication des individus dans les activités. En effet, le jeu permet d'adapter tous types d'objectifs en prenant en considération la différente forme de mémoires (visuelle, auditive, kinesthésique, etc.…). Les jeunes pourront, par ce biais-là, apprendre à leur rythme et en respectant leurs spécificités personnelles.	Une grande partie des jeux sera construite autour d'un imaginaire original basé sur une salade composée. L'idée étant de s'amuser à transposer des situations sociales dans un imaginaire qui en est complètement déconnecté, notamment dans l'idée de complémentarité (la salade par définition est une action collective : un aliment seul c'est moin bon!) Questionner également ce qu'est une vérité en la voyant par différents points de vue de différents aliments. En ce sens, les enfants seront amenés à rencontrer différents personnages tout au long du camp. Avec chacun une histoire et un point de vue, et amenant certains éléments de réponses. L'enjeu est ici de les faire se construire leurs propres avis, de formuler leurs propres hypothèses et théories sur la manière dont l'histoire va se terminer. Le but est de développer leur esprit critique. Pour se faire, l'ensemble des activités sera prévus en amont du camp, pour permettre aux animateurs de construire leurs jeux autour de ce qu'ils veulent transmettre. De plus, ce monde imaginaire sera en partie recréé dans la vie quotidienne du camp, où, certains lieux seront nommés en rapport avec l'imaginaire.
Construction de projets individuels et/ou collectifs.	Nous partons du principe que l'individu sera dans les meilleures conditions d'apprentissage si sa motivation intrinsèque est prise en considération. Nous proposons donc aux participants de construire leurs propres projets personnels, avec les moyens dont nous disposons (matériel, financier, humain, etc.). Le projet peut être artistique, culturel, social, architectural, etc. . Nous mettons également en place des projets collectifs, afin de stimuler les fonctionnements d'équipes. Cela permet de travailler sur l'organisation, la prise de responsabilité, le consensus, l'engagement, la prise d'initiative et la méthodologie de projet. Ces deux actions ont pour objectifs finaux l'autonomie et l'engagement dans la vie de la citée.	Le camp est avant tout un espace et un moment durant lequel les jeunes pourront s'exprimer et se libérer. En ce sens, plusieurs actions seront mises à leurs dispositions pour leur permettre de mettre en place des projets personnels ou collectifs. D'abord durant les conseils : ces temps où tout le monde peut prendre la parole, et où cette dernière sera organisée, permettront à chacun de s'exprimer et d'émettre des retours sur la manière dont le camp est géré.

	❖ L'équipe veillera à créer des cadres favorisant l'expression personnelle ❖ L'équipe veillera à créer des cadres favorisant l'expression collective	Ensuite, certains moyens matériels seront mis à disposition. D'abord un accès (contrôlé) aux ressources ludiques, jeux, feuilles, feutres etc… Permettant aux jeunes pendant les temps libres d'organiser leurs propres activités. Ensuite, sera mis à disposition, une boîte à idées, dans laquelle tous pourront proposer des jeux, des activités ou des changements. Enfin, des temps de projet seront mis en place. Ces projets pourront tout autant être à l'initiative des animateurs que des enfants et leur participation se fera sur la base du volontariat. Il pourra tout autant s'agir de créer un jeu de société, un chant, une fresque artistique ou encore de mettre en place un jeu de rôle. Enfin, les temps d'exploration s'articulent autour d'un projet collectif de l'équipage. Et la manière dont elle se déroulera se fera en fonction de ce projet. Ce projet est défini avec l'aide de l'animateur référent qui veille à ce qu'il convienne à chacun.e et que chacun.e puisse être force de proposition. Ainsi, l'exploration et sa préparation étant motivée par un but collectif, il n'en sera que plus facile de la préparer et de la mener à bien. Que ce projet soit à l'initiative de l'équipage est primordial, dans le sens où, l'enjeu majeur de l'exploration est l'autonomie et la responsabilisation.
Découverte de l'environnement proche (urbain, rural, naturel)	Le scoutisme a comme pilier éducatif la connaissance de l'environnement par les individus. Nous organisons donc des activités de découverte des environnements. Cela comprend la découverte des patrimoines naturels, géographiques, historiques, architecturaux et vernaculaires. Connaître son environnement ainsi que des environnements éloignés, différents facilite la construction de projets individuels et collectifs, gomme la peur de l'inconnu et attise la curiosité, l'envie d'en découvrir plus.	La découverte de l'environnement proche se fera de différentes manières. D'abord par la réalisation d'activités et de jeux en pleine nature, et sur la nature qui nous entoure. En ce sens, la vie du camp se déroulant en extérieur, la découverte de la nature n'en sera que plus directe. Ensuite, différentes sorties du lieu de camp seront organisées. La branche des éclaireuses.rs organisera un bivouac avec l'ensemble des deux villages et des animateurs. Ce bivouac sera l'occasion de pouvoir faire deux randonnées et une nuit en pleine nature. Son itinéraire prendra en compte les capacités de chacun et lieux à découvrir nous entourant. L'exploration constitue la seconde sortie et sera encadrée par le projet d'équipages en lien avec ce qui nous entoure. Que ce soit la découverte de lieux urbains, d'activités agricoles ou de sites archéologiques. La durée de cette exploration sera de 3 jours

		et 2 nuits (s'ils sont suffisamment près bien sûr). Pour ce qui est de la branche des ainés.es. Sa découverte de l'environnement se fera principalement par l'organisation de 2 raids. Ce sont des explorations plus longues mais tout autant encadrées. Elles aussi s'articulent autour d'un projet de découverte. L'encadrement est assuré par les deux référents et leur départ est validé par la direction.
Découverte et sensibilisation à l'atteinte des objectifs de développement durable.	Les EEDF sont engagés sur les sentiers du développement durable depuis maintenant plusieurs décennies. Néanmoins, nos actions sont maintenant formalisées par le projet "Alter Egaux". Ce dernier propose d'accompagner des groupes de jeunes à monter des actions autour de 10 thèmes. Pour cela nous avons créé des cahiers thématiques "clés en main". Concevoir une action se construit en 3 temps : découverte de la thématique choisie, création d'un projet et transmission.	L'ODD sur lequel nous travaillons de manière la plus évidente est -éducation de qualité-. En essayant de proposer des programmes éducatifs variés, valorisant des capacités diverses, avec le moins de pression possible, moins d'autorité et en considérant les enfants comme force de proposition, nous espérons que les enfants s'emparent de la question -éducation de qualité-. Qu'ils se questionnent eux-mêmes sur la manière dont ils ont envie d'apprendre, qu'ils puissent la mettre en place, qu'ils puissent être critiques face à des pratiques éducatives autoritaires qui ne valorisent que certains types de savoir, consiste déjà pour nous en une sensibilisation à l'ODD éducation de qualité. Nous souhaitons aussi creuser ce même ODD en axant la trame et l'imaginaire de nos activités sur l'esprit critique et la remise en question. En effet dans cette trame divers personnages apporteront divers points de vue, dans l'objectif de questionner les enfants sur comment se construisent un savoir et une vérité, ce qui rentre également selon nous dans le cadre de l'ODD éducation de qualité. Des sensibilisations sur d'autres sujets sont également prévues notamment sur l'éco-citoyenneté. Nous voulons mettre en place des temps d'échange, de débat. Mais nous comptons aussi le mettre en pratique dans notre vie quotidienne. Mise en place de tri, achat de nourriture bio et locale… Ce qu'on peut mettre en lien avec les ODD -vie terrestre- et -mesure relative à la lutte contre les changements climatiques- entre autres.

		Enfin nous comptons également préparer des activités autour du consentement, de la sexualité et de la mixité. Ce qui permettra ainsi d'aborder des thématiques de l'ODD égalité femme-homme.

II-4 - Construire un projet pédagogique

- Vous tracerez ici les grandes lignes de votre projet pédagogique, en définissant des **priorités** éducatives, qui découlent de vos **intentions** (chapitre 3), choisies pour le camp.
- Ces **priorités** doivent tenir compte de la **situation de départ**, c'est-à-dire la composition et l'organisation de l'unité. (Cf. les pages précédentes)
- Ensuite déclinez ces priorités **en objectifs opérationnels** et déterminez **les moyens mis en œuvre** pour y parvenir sans oublier **les moyens d'évaluation**.

Les principales priorités éducatives : elles donnent le sens

Aide : La/les raisons pour laquelle vous vous engagez dans ce camp ou séjour ; ce que vous souhaitez apporter aux enfants et jeunes. Ce qui vous ferait dire que votre camp est réussi au moment du bilan.

- Notre première priorité éducative va s'articuler autour de **l'échange entre les deux groupes**. En effet, comme nous faisons un camp réunissant deux unités d'éclaireuses.rs et d'ainés.es, c'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres. Pour ce faire, nous faciliteront au mieux le mélange et la sociabilisation entre les deux groupes.
  Pour atteindre l'objectif fixé, nous allons utiliser plusieurs moyens :
  Maximiser le nombre d'activités où les enfants seront obligés de **se mélanger**. Que ce soit dans les jeux, dans les projets, dans les groupes de service, dans les équipages et plus généralement dans les villages. Chacune de ces divisions accueille des enfants des deux groupes. L'accent sera mis sur la **vie en petit groupe**, qui est l'un des meilleurs moyens pour souder et rapprocher un groupe d'enfants.
  Organiser un roulement entre les compositions de différents groupes de jeux, pour que tous les enfants puissent jouer avec les autres. Plusieurs activités seront ensuite mises en avant pour favoriser cette sociabilisation. En commençant d'abord par les projets. Comme nous l'avons dit, ces projets peuvent être de toutes sortes et seront à l'initiative autant des animateurs que des enfants, et chacun pourra y participer sur la base du volontariat. Afin de mélanger les enfants en fonction de leurs centres d'intérêts. Ensuite, nous mettrons en place des activités qui permettent de **souder le groupe**, que ce soit dans sa globalité, avec un bivouac. Ou dans sa particularité (avec de plus petits groupes) lors des explorations.
  Enfin, pour évaluer si cette volonté éducative a été atteinte. Nous organiserons en fin de camp mais également tout au long du camp des **temps de retour et d'observation**, nous permettant de constater **si le groupe s'est mélangé de lui-même**, si des liens forts se sont créés et si les projets réunissent des enfants des groupes. De plus, la réussite des exploration nous montrera le **fonctionnement sain des équipages**, et le retour sur les projets en fin de camp, que la solidarité intergroupe est une réussite. Enfin, le fonctionnement du camp se basant essentiellement sur des groupes mixtes, que ce soit en fonction des groupes, de l'âge et du genre de chacun. En constater le **bon fonctionnement** nous montrera que la volonté éducative a été atteinte.

- Notre deuxième priorité éducative va s'articuler autour de plusieurs thèmes de **sensibilisation** et sur le développement d'un **esprit critique.** Les différents thèmes seront : l'éco-citoyenneté, la sexualité, le consentement, la mixité, le tri, la drogue et l'alcool.
  Pour y parvenir plusieurs moyens seront mis en œuvre. La sensibilisation aux différentes thématiques, se fera soit à travers des **jeux**, soit au cours de temps de **discussion**, formels ou informels ou encore par de l'affichage. (certaines étant obligatoire).
  Dans cette même dynamique nous favoriserons une **alimentation locale et bio** sur le camp et mettrons l'accent sur des plats sans viande (alimentation carnée réduite). Plusieurs menus et méthodes de cuisine seront mis en œuvre et transmis pour **donner goût à une alimentation différente**. Le but sera de montrer qu'on peut manger des choses bonnes pour la santé ou pour nos papilles avec un circuit court et bio. Nous mettrons également en place un système de tri ludique et facile à prendre en main dont la bonne gestion sera **de la responsabilité des enfants** (nous aurons des maîtres du tri).

Pour le développement de l'esprit critique. il se fera tout au long du camp, lors des temps de prise de décision et de débat sur son fonctionnement où l'écoute et le respect des avis seront accentués. Pour ce faire, un système de **conseils préparés par les enfants** eux-mêmes (et chapoté par un animateur) sera mis en place. Il se fera également lors des débats sur les différents thèmes que nous aborderons. Mais il sera surtout très présent **lors des jeux et de la trame** que nous mèneront. En effet, notre objectif est de sortir des histoires simples et manichéennes avec un gentil qui demande de l'aide pour vaincre un méchant. A la place nous proposerons une série de jeux amenant les enfants à rencontrer différents personnages dans différentes situations avec tous de bonnes raisons d'être ce qu'ils sont et de penser ce qu'ils pensent.
Enfin, pour évaluer si ces visées éducatives ont pu aboutir nous serons attentif à l'ampleur de la libération de la parole sur de nombreux sujets (souvent tabous). Mais également d'une **prise de connaissances** de certaines informations. L'enjeu que nous allons nous poser sera de constater si une réelle **réflexion sur ces sujets** à pu naître. Et si les temps de débat que nous avons mené ont pu laisser la parole à tous de manière saine. Pour ce qui est des thèmes tournant autour de l'éco-citoyenneté, il nous faudra constater la mise en place d'un **système de tri efficace et respecté**, sans que les animateurs doivent intervenir à tout moment. Un système donc pris en main par les enfants. Enfin, nous pourrons constater l'existence d'un réel esprit critique en observant les **différents avis** s'exprimer et en observant des idées et des volontés distinctes pour la fin de la trame. A la fin du camp, tous n'auront pas le même avis et tous devront pouvoir l'exprimer.

- Enfin, notre troisième et dernière priorité éducative va se fonder autour d'une **transmission de techniques de froissartage** et de coéducation.
  Pour y parvenir, différents moyens seront utilisés. Tout d'abord les animateurs se renseigneront sur de **nouvelles méthodes de construction** et les transmettront. Des coins d'équipages avec des tables, des bancs, des tables à feu, mais également d'autres **projets personnels à l'initiative des enfants** comme des cabanes ou diverses structures seront réalisés avec différentes techniques de froissartage. Ces groupes de construction où ces équipages seront mixés en âge et en connaissance, pour que cette dernière ruisselle sur tous les enfants. En ce sens, les ainés.es participeront activement à cette transmission. La coéducation quant à elle se retrouvera également dans les **équipages** mais également dans les **groupes de services** et dans les **villages**. Pour que toutes ces divisions puissent trouver une forme d'autonomie et de responsabilité.
  L'évaluation de ces objectifs se fera par la validation des coins d'équipages, qui seront correctement construits (tout ce dont ils auront besoin et de manière sécuritaire), de manière collective. En ce sens, chaques équipages et groupes de services ayant un référent animateur, ce dernier pourra estimer si la coéducation a eu lieu. Nous pourrons également constater en début d'année si les connaissances des plus vieux qui seront parties aux ainés.es se trouvent toujours sur la branche des éclaireuses.rs.

Le projet de l'unité ou des participants

a) Présentez les envies des enfants/jeunes de l'unité ; le projet de l'unité ou les projets d'équipe :

Cette année, le projet de l'unité Éclaireuses.rs se développe autour de la vie en communauté et sur son évolution pour la rendre la plus agréable et optimale possible; la prise de conscience des enjeux actuels dans notre monde notamment autour du développement durable, de la sexualité et de ses applications. D'autre part, cette année le développement de la dextérité manuelle sera aussi soutenue car toute l'équipe veut lancer et soutenir une dynamique d'envergure autour des constructions (par équipages ou communes).

b) Comment allez-vous préparer ce projet pendant l'année ou en amont avec les enfants/jeunes ?

Pour préparer ce projet en amont, nous avons organisé des temps de rencontre entre les groupes de Briançon et Marseille Centre lors de rassemblements afin de commencer à se connaître les uns et les autres. De plus, au vue de l'objectif de développer la vie en communauté; le fonctionnement des équipages a été totalement repensé. Dorénavant la co-éducation, une valeur importante dans la vie en communauté aux EEDF selon nous, sera mis en avant. Durant cette année, nous avons déjà intégré la prise de conscience et la réflexion avec nos jeunes via des jeux mettant en avant différents avis politiques, une réduction de l'apport en viande et bien d'autres actions.

c) Comment allez-vous préparer ce projet pendant l'année ou en amont en équipe de responsables ?

En tant qu'équipe de responsable, nous avons préparé ce projet en organisant des temps de rencontres en présentiel malgré la distance existante entre nos deux villes. Des réunions régulières en distancielles ont été mises en place afin de préparer au mieux les principales activités et l'organisation générale du camp. Et une réunion en présentiel en avril réunissant toute l'équipe d'animation a précédé ces nombreuses réunions, pour qu'ensemble on puisse organiser les grandes lignes du camp. D'autre part, nous avons organisé un pré camps conséquent afin de préparer au mieux les temps de construction et de formation avec les enfants. Vis à vis de la prise de conscience, chaque responsable s'est renseigné sur un sujet de son choix sur lequel il se sent à même de lancer un débat et permettant ainsi une confrontation des avis et in fine un consensus ou une conclusion nuancée. Les producteurs locaux ont aussi étaient démarchés afin de pouvoir en fonction du budget manger avec des ressources les plus locales possibles.

d) Aurez-vous besoin de matériel / de compétences spécifiques ?

Au vue de notre projet d'unité, nous aurons besoin de matériel spécifique notamment pour pouvoir créer des constructions en froissertages ou mener des temps de rencontre collective autour de jeux en extérieurs sportifs ou autres. De plus, au vue de notre envie de notre envie de développer la vie en communauté il nous semble adéquat de créer des lieux de rencontre tels que des tentes librairies, temps calmes, jeux…

II-4 a) Déclinaison du projet pédagogique

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE Éclais:		
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**MOYENS**	**DÉMARCHE D'ÉVALUATION/CONTRÔLE**
Résultats attendus à la fin de mon activité (de mon trimestre) je veux que l'enfant soit capable de….	*Activités d'année ou de la vie quotidienne*	*Indicateurs d'évaluation ?*
réaliser des constructions en s'appuyant sur les techniques de froissartage	-construire des coins d'équipages et des meubles communs en froissartage (tables, vaisseliers etc…). Faire d'autres constructions notamment en lien avec les projets à l'initiative des enfants (cabanes, scène, sculpture…)	Plusieurs construction ambitieuses on étées réalisées
cuisiner des recettes à base de produits bio et locaux, sans forcément que la viande soit omniprésente, en ayant conscience des enjeux écologiques qu'implique l'alimentation	-Les enfants pratiqueront la cuisine durant les repas par équipages et les services -des temps de discussion autour des habitudes alimentaires auront lieu -La construction des menus par l'équipe d'intendance tiendra compte de ces objectifs (peu de viande, bio, et local)	À la fin du camp les responsables ne doivent avoir presque aucune consigne à donner pour que les services cuisine se fassent.

mobiliser des connaissances et construire des réflexions autour des thèmes suivants : l'éco-citoyenneté, la sexualité, le consentement, les drogues (dont les drogues légales)	-des activités de sensibilisation autour de ses sujets se tiendront -cela pourra être ensuite l'occasion de reformuler ou modifier les règles de vies en lien avec ces thèmes avec les enfants	Constater la naissance d'une réflexion sur les sujets de sensibilisation. Réussir à mener ces temps d'une manière qui permet à toustes de prendre la parole
trouver sa place et s'organiser au sein de petits groupes en autogestion	Une grande partie de la vie quotidienne se fera au sein d'équipages de 6-8 personnes : aménagement du lieu de vie (coin d'équipage), une grande partie des repas (avec cuisine et vaisselle)... Les explorations sont un peu l'aboutissement de ce fonctionnement par équipage Des groupes de services seront faits pour les tâches concernant toutes la branche éclais (nettoyage sanitaire, apporter eau, prépa ptit-dèj, service…) qui seront fixes sur tout le camp. Mise en place de temps de projets (au volontariat) pendant les temps libres, à la demande des enfants ou à la proposition des respons, ainsi qu'un retour sur projet en fin de camp.	-Constater une vie en petit groupe et par équipage saine. -Conclure sur un système de roulement de services efficaces -accompagner les projets jusqu'à leur aboutissement. L'objectif est considéré atteint si des projets ont été réalisés avec succès

Découvrir l'autre, s'ouvrir à une rencontre, notamment les enfants d'un autre groupe, échanger les pratiques et des cultures de marseille-centre et briançon.	Il y aura du mélange à toutes les échelles : au sein des villages, des équipages, des groupes de services, et des groupes de projets au volontariat (enfin pour ce qui est des projets, on encouragera le mélange sans en faire une contrainte. Toutes les activités seront des moments de mélange bien sûr, et certaines activités seront spécifiquement orientées autour de la rencontre. Le bivouac toustes ensemble sera notamment une aventure forte qui devrait souder le groupe	Constater en fin de camp une réelle unité du groupe (nous n'avons vraiment plus à faire à deux groupes différents).

<u>OBJECTIF PÉDAGOGIQUE Aînés</u> :		
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**MOYENS**	**DÉMARCHE D'ÉVALUATION/CONTRÔLE**
Résultats attendus à la fin de mon activité (de mon trimestre) je veux que l'enfant soit capable de….	*Activités d'année ou de la vie quotidienne*	*Indicateurs d'évaluation ?*
Organiser collectivement l'entièreté de sa vie quotidienne et mener des projets de groupe de manière autonome.	Les aînés seront livrés à eux-mêmes tout au long de camp (les référents seront là pour les aider à se lancer dans des projets, pour donner quelques infos, et s'assurer que tout se passe bien),	Les raids ont bien eu lieu. Ils ont trouvés d'eux mêmes des moyens intéressant de s'occuper durant leur temps libre (ils en ont beaucoup)

	mais ils passeront la quasi-totalité de leur camp en autonomie.	la participation aux service est équilibrée au sein du groupe
construire un cadre collectif sain pour toustes par soi-même.	Un minimum de règles non-négociables, seront posées par les référents. Ainsi que quelques points sur lesquels il sera obligatoire de poser un cadre mais c'est aux aîné.es de décider lequel. Et pour le reste ils et elles sont libres d'ajouter les règles qu'ils et elles trouvent pertinentes. Plusieurs fois au cours du camp les aîné.es avec les référents prendront le temps de se poser la question de est-ce que certaines règles doivent évoluer.	les règles ont été respectées ou ont été modifiées avec un consensus (impliquant l'encadrement)
Avoir une vision d'une partie des besoins d'un camp et savoir y répondre	Les Aînés seront parfois sollicités pour donner de l'aide, cela peut être très varié (réalisation d'activités, découverte de la comptabilité, décharger des livraisons…) Les Aînés participent notamment au pré-camp, durant lequel nous installons le camp.	Les Aîné.es étaient motivé.es pour donner des coups de main occasionnels, et ont donc apporté leur énergie de nombreuses fois.

II-4b) Grille d'activités (les grandes lignes envisagées)

Semaine 1	Jour 1	J 2	J 3	J 4	J 5	J 6	J 7
	13	14	15	16	17	18	19
Branche éclais	**Arrivée**	-Montage -Montage -Ouverture imaginaire (veillée)	-Montage -Montage -Veillée interbranche ouverture du camp	-Activité -Bivouac (départ fin d'aprem) - Tramé Veillée	-Bivouac (retour vers midi) -Tramé grand jeu -veillée	-repos (grasse mat. et actis facultatives) **-Olympiades (interbranche)** **- veillée Olympiades (interbranche)**	**-Olympiades (interbranche mixées avec un concours cuisine)** **-Olympiades (interbranche + co.cu.)** **-veillée cloture Olympiades**
Branche aînée	**ARRIVÉE (une grande partie sera déjà présente au pré camp)**	-montage	-montage -Veillée interbranche ouverture du camp			**-Olympiades (interbranche)** **- veillée Olympiades (interbranche)**	**-Olympiades (interbranche mixées avec un concours cuisine)** **-Olympiades (interbranche + co.cu.)** **-veillée cloture Olympiades**

Semaine 2	Jour 1	J 2	J 3	J 4	J 5	J 6	J 7
Branche éclais	20 -Grasse matinée -Prépa explo -Veillée	21 Fête du slip (lessive - activités facultatives - repos quoi)	22 -Prépa explo -Grand - Jeux -veillée	23 -Prépa explo -Validation explos -veillée	24 **-Explo**	25 **-Explo**	26 **-Explo**
Branche aînée		**RAID**	**RAID**	**RAID**	**RAID**		

Semaine 3	Jour 1	J 2	J 3	J 4	J 5	J 6	J 7
Branche éclais	27 -Fête du slip -Fête du slip -Veillée retour explos	28 -Démontage -Retour projets -Clôture imaginaire (veillée)	29 -Démontage -Démontage -Clôture de camp + Boom interbranche	30 -Démontage -Démontage -veillée Passage (interbranche)	31 **Départ**		
Branche aînée		28 -Démontage	29 -Démontage -Démontage -Clôture de camp + Boom interbranche	30 -Démontage -Démontage -veillée Passage (interbranche)	31 **Départ**		

II-5- Choix et mise en place du Socle Commun – Vacances apprenantes

Rentrer dans le processus de création et d'organisation d'un séjour Vacances Apprenantes impose une connaissance du socle commun de l'Éducation Nationale ainsi qu'une appropriation pédagogique afin de pouvoir le mettre en place sur certaines activités.

Ci-dessous, vous trouverez un tableau, à compléter, précisant vos choix et la mise en application.

Support d'accompagnement possible : Annexe I – Guide d'accompagnement Un lien naturel Projet pédagogique et socle commun

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Objectifs	Mise en place	Actions pédagogiques choisies
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit	Oui	Régulièrement, durant nos activités nous mettons en avant la capacité à s'exprimer et à comprendre les autres à l'oral; que ce soit pour l'explication de règles de jeux, ou bien lors des conseils et bilans que les enfants animent. Pour la question de l'expression écrite, elle est moins mise en avant, mais pas oubliée en effet nous tenons des comptes rendus des bilans et autres moments importants.
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques	Non	non
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale	Non	non
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	Oui	Nous pratiquons souvent des activités artistiques souvent par l'intermédiaire de jeux, land art, improvisation théâtrale, mime, musique et chants, activités dansantes…

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Objectifs	Mise en place	Actions pédagogiques choisies
Organisation du travail personnel	Non	non
Coopération et réalisation de projets	Oui	Que ce soit par les explos, les projets au volontariat, la réalisation de coins d'équipages personnalisés…

		La dynamique de projet sera présente tout au long du camps
Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information	Non	non
Outils numériques pour échanger et communiquer	Non	non

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Objectifs	Mise en place	Actions pédagogiques choisies
Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres	Oui	Cet objectif est transversal à différent moment du camp (outre ce qu'il en est au quotidien) Lors des conseils, au travers les tours de ressentis, les coups de gueule, la mise en place des règles de vie, les discussions sur ce qui n'est pas fonctionnel… Mais aussi lors des temps de débats prévus, (que nous appelons temps spi), qui sont un élément des différentes sensibilisations prévues
La règle et le droit	Oui	par la mise en place collective des règles de vie puis au quotidien par leur respect. Lorsque les règles ne seront pas respectées il y aura discussion et sanction si nécessaire, ce sera une manière d'expérimenter comment et pourquoi se posent les règles et les droits.
Réflexion et discernement	Oui	nous voulons mettre en avant l'esprit critique et développer la capacité d'analyse.
Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative	Oui	Encore un fois la responsabilité, l'initiative, seront sollicitées au quotidien. Notamment par les services : nous laissons les enfants gérer seuls leur repas afin que le bon déroulé du repas dépendent essentiellement d'eux. Les respons passeront pour voir si tout se passe bien mais ne seront pas là dès le départ à dire ce qu'il faut faire, ce qui devrait encourager la prise d'initiative.

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Objectifs	Mise en place	Actions pédagogiques choisies
Conception, création, réalisation	Oui	Les enfants des deux branches (éclais et aînés) vont être amenés à créer du mobilier commun grâce aux techniques de froissartage. D'autre part, sur la durée du camp un certain nombres d'animations et jeux proposés demanderons aux enfants de faire preuve d'imagination afin de parvenir à conceptualiser, créer et réaliser tout type de chose (oeuvre d'art, jeux, objets du quotidient).
Responsabilités individuelles et collectives	Oui	Au quotidien, les éclais sont répartis en équipages et groupes de services; à ce compte là ils sont responsabilisés collectivement à atteindre un objectif (faire à manger pour le midi en équipage ou bien avoir nettoyé les sanitaires correctement); Cependant, ils ne sont pas exclus de la connaissance des responsabilités individuelles car si l'un deux ne remplit pas sa mission, tout le groupe est pénalisé.

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

Objectifs	Mise en place	Actions pédagogiques choisies
L'espace et le temps	Non	non
Organisations et représentations du monde	Oui	Notre imaginaire reprend une partie des codes d'organisation du monde actuel. Via ce spectre, nous pourrons critiquer son organisation et la représentation que l'on s'en fait
Invention, élaboration, production	Oui	La création d'un imaginaire lien des déguisements, des jeux de rôles et une histoire et le tout accentué par une empreinte du monde extérieure plus faible; la part faite à l'invention l'élaboration et la conception d'idées, jeux et activités sera importante.

6 - Choix et mise en place des ODD

Les EEDF sont engagés, en cohérence avec leur projet éducatif, dans une démarche d'éducation et de sensibilisation à l'atteinte des objectifs de développement durable. Cela se traduit par une démarche de projet « Alter-Egaux » qui propose de décliner des actions de découvertes et sensibilisation à travers un parcours autour de 10 thématiques. Ces dix thématiques regroupent l'ensemble des 17 ODD pour en faciliter l'appropriation. Cette démarche est nourrie par des Kits pédagogiques, une histoire support, des personnages à faire vivre.

Cette démarche accompagne les projets pédagogiques. Elle contribue à ajouter une plus-value pédagogique importante de contenu pour les jeunes participants, dans le cadre des camps et séjours, des Vacances Apprenantes, ….

Nos objectifs de sensibilisation et d'éducation aux objectifs de développement durable		
Thématiques liées aux ODD	**Mise en place**	**Actions pédagogiques choisies**
Éducation de qualité	Oui	Comme nous l'avons dit plus haut, cet ODD est peut-être celui que nous développons le plus, du fait que nous sommes une association d'éducation populaire. Apporter des programmes éducatifs variés, valorisant des capacités diverses, avec le moins de pression possible, moins d'autorité et en considérant les enfants comme force de proposition, nous espérons que les enfants s'emparent de la question éducation de qualité. Qu'ils se questionnent eux-même sur la manière dont ils ont envie d'apprendre, qu'ils puissent la mettre en place, qu'ils puissent être critiques face à des pratiques éducatives autoritaires qui ne valorisent que certains types de savoir, c'est déjà pour nous en une sensibilisation à l'ODD éducation de qualité. De plus, la coéducation est une des valeurs des EEDF, l'enseignement ne se fait pas seulement des adultes vers les enfants mais de tous vers tous du fait des différences d'âges et des expériences diverses. Les aînés auront d'ailleurs un rôle de transmission lorsqu'ils interviendront sur les autres branches.
Égalité des genres	Oui	Au quotidien nous veillerons à ce que toutes et tous aient la même légitimité. Dans la prise de parole, dans les rôles d'équipage, dans la participation aux jeux… Nous n'hésiterons pas à poser des règles de vie pour contrebalancer des règles implicites dues à des normes de genre qui limiteraient la liberté de différents enfants.

		Nous n'hésiterons pas non-plus à aborder ces sujets durant les conseils en nous demandant comment nos genres influent nos comportements. Nous comptons également préparer des activités sur le consentement, ainsi que sur les sexualités, ce qui permettra aussi d'aborder les thématiques de l'ODD égalité des genres.
Environnement et éco-citoyenneté	Oui	Nous comptons mener des activités de sensibilisation aux enjeux écologiques actuels ainsi que des temps d'échange sur ce qu'il nous paraît pertinent d'encourager à l'échelle individuelle mais surtout collective, et donc politique également. L'objectif pour nous est bien sûr de creuser des pistes et de se questionner pas d'apporter notre bonne réponse en tant qu'adultes. Nous essaierons également de mettre l'écologie au cœur de nos pratiques quotidiennes, que ce soit dans le choix de l'alimentation, la mise en place d'un tri sélectif des déchets, des pratiques qui s'accompagneront de discussions sur le sens qu'on y met.
Faim et alimentation saine	Oui	L'équipe d'intendance a prévu des repas équilibrés pour les enfants. Cela pourra être un point départ pour discuter de ce qu'est une alimentation saine. Des discussions qui seront illustrées ensuite par les recettes réalisées.
Interculturel et rencontre de l'autre	Oui	On peut parler de rencontre de l'autre puisqu'une grande partie du camp est axée sur l'échange entre les groupes de Marseille centre et Briançon.
Construction de la paix	Non	non
Pauvreté et exclusion	Non	non
Santé et bien être	oui	La vie en camp dans la nature est un cadre plutôt porteur en matière de santé. Nous veillons à ce que l'alimentation réponde à tous les besoins, les enfants font du sport, une attention à leur bien être leur est portée H24 par les respons… De plus, le fait de vivre en communauté et dans la nature fait également souvent du bien au moral. vivre au sein d'une communauté, dans un espace apaisant, partager de fortes émotions… tout cela aussi peut être bien pour la santé mentale. Si nous prenons le temps de poser des mots sur ça, ça devient en quelque sorte une sensibilisation sur ce que peuvent être la santé et le bien être.
Travail décent	Non	non

Ville et communauté durable	Non	non

Partie III- LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

Organisation de la vie quotidienne et de l'hygiène de vie

III-1 - LES REGLES DE VIE DE L'UNITE

Les règles de vie non- négociables

Non-négociables pour les responsables	Comment sont-elles gérées en cas de non-respect	Qui est garant ?
- appliquer les règles exigées avec les enfants en leur présence - respecter la loi - ne fumer que au coin fu (évidemment placé hors de vue des enfants)	- la gestion de leur non -respect sera différente en fonction de la règle transgressée et la discussion sera toujours notre premier réflexe - La décision doit se prendre avec la personne concernée - Il peut y avoir des avertissements et une mise aux arrêts d'une durée adéquate. - Cependant, en cas de non respect particulièrement grave, c'est à dire mettant en danger la sécurité morale et affective des enfants mais également des autres animateurs l'équipe de direction n'hésiteras pas à renvoyer l'animateur en dehors du camp, et si la situation le demande, de prévenir les autorités compétentes de l'association ou de l'Etat.	La direction et les respons entre eux veillent à ce que tout se déroulent dans le cadre prévu.

- Comment faites-vous vivre les règles de vie au sein de l'équipe :

Non-négociables pour les enfants	Comment sont-elles gérées en cas de non-respect	Qui est garant ?

<u>Branche éclais</u> -Les règles équivalentes pour tous.tes. Ce qui implique que si les filles ne peuvent pas se mettre torse nu, alors les garçons non plus. (Ils peuvent par contre se mettre en brassière s' ils veulent) -respect les uns des autres. Ce qui peut aller de la violence verbale (qu'elle soit vulgaire ou non) jusqu'au respect du sommeil de chacun.e Cela comprend aussi le respect du corps et de l'intégrité d'autrui (que se soit un adulte comme un enfant) -pas de feux les feux ne peuvent avoir lieu qu'en un seul point du lieu de camp sur des temps anticipés par les responsables (en effet les feux sont interdits, nous ne pouvons en faire qu'en un seul endroit avec une dérogation accordée par la préfecture) -chacun doit avoir en tête son service et le réaliser. Les respons n'ont pas à venir chercher les enfants qui doivent réaliser leur service du début à la fin. -respect du lieu et du matériel <u>branch aînée</u> -L'hygiène du camp aîné doit être irréprochable. -Les aîné.es peuvent si iels veulent assister aux réunions des responsables ainsi qu'aux 5e (les moments conviviaux post réunions) -En présence de plus jeunes que ce soit les éclais ou les camps voisins, les aîné.es doivent se plier aux mêmes règles de vie que les enfants en question. -la sexualité n'est pas interdite, mais doit se faire avec consentement,	Lorsqu'une règle n'est pas respectée (si ce n'est pas un acte grave), la règle est rappelée, on la réexplique si nécessaire. Si c'est un acte grave (qui a fait souffrir ou qui a mis en danger un ou plusieurs individus), ou que ce n'est pas la première fois qu'une personne transgresse la règle, alors des sanctions seront mises en place adaptées à la règle qui a été transgressée. Cela pourrait être par exemple : -faire une présentation devant les autres enfants expliquant que telle insulte touche à telle tabou social, marginalisant telles personnes, et qu'associer ce qu'elles sont à une insulte c'est reproduire une violence qui les vise. ou bien -passer du temps à entretenir et réparer des outils avec le responsable matériel de la branche éclais si on a volontairement détérioré du matériel.	Tout le monde est garant du respect des règles de vie en général qu'elles soient non négociables ou pas. Les respons en premier lieu, la direction s'assure que tout se passe bien avec le recul qu'elle a. Mais les enfants aussi ont posé des règles et peuvent veiller à ce qu'elles soient respectées. Sans forcément que ce soit de la délation, ils peuvent par exemple parler des problèmes qu'engendrent le non-respect des règles au conseil sans donner de nom. Il peuvent parfois également s'autoréguler entre eux avec diplomatie.

protection, et respect de l'intimité de tous.tes. (Il est toujours possible de discuter avec les respons si il y a des questions.)		

- Comment faites-vous vivre les règles de vie « négociables » avec les enfants ?

L'aspect vivant des règles de vie négociables se fera principalement durant les conseils avec les enfants. Qui pourront poser de nouvelles règles ou faire évoluer les précédentes. Par exemple, l'interdiction de marcher pied nu pourra se négocier et être levée pendant les temps calmes, uniquement dans une certaine zone si cette dernière est propre et bien rangée.

Cette négociation des règles pourra également se faire à l'initiative des respons, qui sont eux aussi soumis aux mêmes règles et qui peuvent donc avoir leur mot à dire.

De plus l'aspect vivant sera lui-même défini par les enfants, lorsqu'ils décideront de la manière de gérer le conseil. C'est eux qui choisiront un mode de décision. Si la négociation transgresse les règles de vie non-négociables, les animateurs rendent obligatoire que la négociation se refasse. La méthode du compromis sera privilégié.

Enfin, un carnet de conseil sera mis à disposition et sera détenu par les enfants qui animeront le conseil suivant (il leur sera remis à la fin du conseil de la journée et seront désignés au volontariat). Ce carnet permettra aux enfants de s'impliquer dans la prise de décision pour que tous les soucis qu'ils relèveraient ne soient pas amenés que par les respons.

III-2 - ATTITUDES EDUCATIVES

Les attitudes Éducatives s'adressent parfois au groupe, parfois à l'individu en particulier. Elles s'appuient largement sur le respect des besoins fondamentaux, sur les attitudes favorisant l'estime de soi. Elles font référence aux différentes compétences personnelles et relationnelles qui sont toutes très liées et interdépendantes. Les attitudes Éducatives définissent également un cadre de fonctionnement éclairé et adapté au public ciblé.

Parmi les situations repérées (et sans généralisation) en voici quelques-unes à adapter selon les publics et les âges

QUOI	Démarche générale	Au sein de l'équipe, entre adultes	Avec les enfants
Prévention et gestion des conflits	L'équipe pédagogique s'efforce d'anticiper les situations problématiques pour permettre une prise en charge et une réponse adaptée. L'équipe a le souci de faire émerger une réponse collective et cohérente face à une situation. Pour cela ces situations sont partagées en amont lors de la préparation	Au-delà des règles non négociables, les enfants, et les responsables sont invités à proposer en conseil des idées de sujets qu'il faudrait encadrer. Le conseil décide alors s'il faut poser une règle et laquelle. L'objectif est de permettre à tout.e participant.e du camp d'anticiper une situation qui pourrait amener des complications. Il est important, pour un animateur dans l'urgence, d'empêcher que la situation s'envenime ou dérape. Mais une fois que la situation est calme (si on y arrive) un animateur peut dire qu'il a besoin de temps pour réfléchir, il pourra en discuter avec le reste de l'équipe, demander de l'aide s'il se sent trop impliqué dans la situation… Puis revenir avec des idées claires et des propositions de solution. Si un conflit prend de l'ampleur et risque de se refaire sentir, il faut que	Il est indispensable d'intervenir si un conflit qui a lieu entre plusieurs enfants, prend une ampleur qui risque d'occasionner une mise en danger d'un enfant (physique et morale) ou si nous sentons que nous sommes sollicités par les enfants parties prenantes pour solutionner la situation. Nous allons discuter avec les divers enfants en question, comprendre, repartir des règles de vie sous-jacentes au conflit pour voir s'il faut en modifier certaines où en poser de nouvelles. L'objectif général est d'apporter une écoute à tout le monde et d'essayer de trouver un compromis, une position, qui soit acceptée par tous.tes.

		l'ensemble de l'équipe se mette d'accord sur une posture adéquate.	
Participation à une activité En cas de refus de participer à une activité par un jeune	L'équipe doit avoir le souci d'impliquer les enfants et jeunes dans l'ensemble des activités collectives, tout en préservant des espaces individuels (rythme de journée). En cas de refus de participation à une activité, l'équipe a le souci de trouver des solutions adaptées dans une volonté de compréhension de la situation et d'adaptation de la réponse éducative.	Nous espérons ne pas avoir à rendre nos activités obligatoires pour que les enfants y participent. Nous aimerions que cela reste rare, mais l'équipe de respons se garde le droit de l'exiger. Pour certaines activités dans lesquelles le nombre précis de participant.es a été réfléchi, ou des activités, qui répondent à un besoin du camp (un conseil après un événement grave par exemple). Activité obligatoire ne signifie pas que nous allons contraindre à participer un enfant qui ne se sent vraiment pas bien. Quant aux activités pour lesquelles les responsables n'ont pas précisé qu'elles étaient obligatoires, il faut tout de même être vigilant.e à quel enfant ne participe pas et si cela se répète, essayer d'engager la discussion avec elle/lui.	Certaines activités seront dites obligatoires par les responsable. Si un enfant ne veut pas participer à une activité obligatoire, l'idéal serait qu'un.e respons puisse se détacher pour en discuter lui ou elle. Et le respons, selon que l'enfant insistera ou pas pour que l'enfant participe. Il n'y a pas de raisons de forcer un enfant qui ne se sent pas à l'aise, pas bien à participer.
Respect vis-à-vis d'un adulte / responsable	Le démarche de respect mutuel est nécessaire à la bonne construction de la relation adulte-jeune qui constitue un des 8 éléments de la méthode éducative EEDF. Entre jeunes, entre adultes, les débordements doivent être questionnés et reposés systématiquement, pour prévenir d'autres difficultés	Sur le moment, si un enfant ne respecte pas un adulte, il est important de laisser une chance à l'adulte en question de faire lui-même sentir son autorité, puis de n'intervenir en renfort que si la difficulté persiste. Ensuite c'est important de montrer collectivement que ce n'est pas acceptable, et de rester unis, en tout cas devant les enfants.	Les situations peuvent être diverses et n'admettent pas qu'une seule réponse… si un enfant a des propos méchants, violents envers un adulte. Il est possible par exemple de l'isoler du groupe et de lui faire sentir notre mécontentement (en parlant bien sûr). Une fois que le ton est redescendu ça peut être bien de se questionner

		De manière générale, il est important d'éviter de se contredire, de se rabaisser devant les enfants. Évidemment le respect doit aussi être présent d'adulte à adulte.	ensemble de comment on en est arrivé là, comment se sent l'enfant, est-ce qu'il y a quelque chose qui ne va pas, ce qu'on peut comprendre et ce qui est inacceptable.
Violence verbale	**A compléter (tournure généraliste ?)**	Les respons doivent respecter les mêmes règles que les enfants en leur présence.	Il y a plusieurs choses à distinguer dans la violence verbale. Des mots prononcés avec une intention de blesser, ton agressif, propos rabaissants, sont à priori interdits. Les propos blessants occasionneront des discussions, voire des sanctions pour les personnes qui les ont tenus. (Les propos blessant peuvent être énoncés en termes vulgaire (gros mots) mais pas forcément.) Les mots vulgaires (gros mots) touchent souvent à des tabous sociaux. Ils visent souvent des groupes : les putes, les pédés… Si les enfants les utilisent comme des insultes nous les questionnerons sur pourquoi ils les utilisent puisque selon nous, on peut être fier.e d'être prostituée, homosexuel.le… il en va de même lorsque c'est un comportement, on peut être fier.e d'avoir une sexualité libre et se revendiquer salope, suceuse… ou encore, certains groupes peuvent être rattachés à des insultes sans que ce soit des gros mots, ce n'est

			pas non plus acceptable : clochard.e, triso, mongolien, blonde, négro, bougnoule, feuj… Par contre les gros mots entrés dans la vie quotidienne qui ne visent pas une catégorie sociale ou un tabou sont tolérés si ce n'est pas dans le but de blesser quelqu'un.
Violence physique	**A compléter (tournure généraliste ?)**	La violence d'un responsable sur un enfant est évidemment inimaginable et amènera très rapidement à l'exclusion du camp de l'animateur en question	La violence d'un enfant sur quelqu'un d'autre occasionnera discussion, voire directement sanction selon la gravité de l'acte. Il faudra trouver des sanctions dissuasives et symboliques pertinentes avec les événements. La direction se réservant le droit d'exclure définitivement l'enfant s'il le juge nécessaire.
Prévention de la santé (tabac, alcool, drogues, …)	Une attitude générale de prévention vis-à-vis des conduites addictives et des tentatives d'expériences est définie. L'équipe se doit de poser des règles claires et explicitées pour permettre leur compréhension. Ces règles sont adaptées en fonction de l'âge, du groupe, du lieu.	Les responsables pourront fumer en dehors du lieu de camp et dans un lieu hors de la vue des enfants	Nous avons prévus des temps de sensibilisation à propos des drogues et autres substances entraînant de l'addiction.
La fugue?	A compléter		Si un enfant fait une tentative de fugue sérieuse, nous discuterons d'abord avec lui pour essayer de comprendre ce qui l'y a poussé, puis nous appellerons les parents pour aviser de la décision à prendre ensemble.

la plupart des conseils seront obligatoire mais certains non,

III-3 - Vivre ensemble : organisation et vie collective

Une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective

QUOI	Proposition trame de base à faire évoluer, puis à préciser à côté.	SE PASSE COMMENT ?
Les conseils de jeunes :	Les jeunes participent à la conception des plannings, des règles de fonctionnement du groupe. Ces temps sont les supports de la vie démocratique et de la régulation du groupe.	Certains conseils seront obligatoires. Ils se feront en groupe réduit, souvent par village, en cercle avec un meneur de conseil (qui peuvent être des respons mais aussi parfois des binômes d'enfants) et des règles de paroles (bâton de parole, gestes manuels)
Mise en place de fonctions dans le collectif	Dans la logique d'accompagnement et de responsabilisation des jeunes, lors de temps d'animations spécifiques de type randonnée ou exploration, les jeunes seront formés selon leur appétence à la fonction dans le groupe qu'ils souhaitent occuper (responsable de l'itinéraire, du budget, des menus, de la trousse infirmerie…). Étant donnée la durée des séjours, il ne s'agira que d'une initiation à la prise de responsabilité.	Il y aura une mise en place des rôles d'équipages (au sein des équipages, donc) à savoir -trésorier : gère l'argent durant l'explo intendant : fait les menus de l'explo infirmier : à la trousse à infirmerie qu'il a vérifiée avant de partir en explo coordinateur d'équipage : veille à la coordination des différents rôles, représente parfois l'équipage, veille à la bonne entente de tous les membres de l'équipage. (ce n'est pas le chef) responsable matériel : fait l'inventaire du matériel et veille à sa bonne conservation tout au long du camp secrétaire co-C.E. : prise de notes, cartographe, documents importants (si il y a) Bien sûr, cela ne signifie pas qu'iels sont seuls à s'occuper de leurs tâches, tout le monde fait un peu tout, ces rôles sont surtout un moyen de répartir les charges mentales et de s'assurer qu'au moins une personne par équipage est formée sur chaques sujets.
Rythme de vie et de camps/séjour	La question du rythme de journée, du rythme de séjour et des activités est abordé avec les enfants et jeunes. En fonction de la construction du camp/séjour, de l'implication des enfants et jeunes dans la préparation (rencontre, courrier, questionnaire), le rythme peut être adapté et/ou co-construit avec eux partiellement et/ou en totalité pour les plus âgés. Cette démarche tient compte des expériences des jeunes dans la vie collective en groupe, de leurs parcours, de leur âge. Cette démarche d'implication des jeunes est adaptée par l'équipe de responsables /	Le rythme de vie sera abordé lors des conseils avec les éclais. Certaines activités seront facultatives justement pour leur permettre de gérer eux mêmes leur rythme. Nous ne nous acharnerons évidemment pas à maintenir un programme d'activité plein à craquer si les enfants disent qu'ils sont fatigués.

	animateurs qui pose les limites liées au groupe, à l'âge des jeunes et aux conditions d'environnement du camp/séjour.	Autogestion pour les aînés
Bilan :	Le conseil, par groupe ou petites équipes est le lieu permettant de construire le bilan des activités, des journées, des règles de vie, des projets. Les bilans sont adaptés dans la forme et la fréquence en fonction de l'âge et de l'autonomie, et des besoins du groupe. Les bilans réguliers seront affichés ce qui permettra de faire le bilan global avec les enfants en fin de séjour. C'est un moyen pour impliquer les enfants dans le séjour, favoriser une progression individuelle et collective.	Souvent, en conseil, seront abordés divers thèmes pour recueillir différents points de vue. Les sujets dont il est le plus nécessaire de parler pour faire un point seront abordés par les enfants eux-mêmes.
Vivre la laïcité	De par nos statuts, les EEDF est une association laïque. Nous nous engageons à mettre tous les moyens possibles pour que chacun puisse vivre sa spiritualité en garantissant le bien commun et le vivre ensemble.	Il pourra y avoir des discussions en temps informels. du temps sera libéré pour permettre à chacun de pratiquer et les repas seront adaptés pour toutes les orientations.

III-4 - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE

Un projet d'éducation basé sur une auto éducation collective
Une autogestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité

Les jeunes seront majoritairement impliqués dans les activités de la vie quotidienne à un niveau en cohérence avec les tranches d'âges.

- Participation aux services quotidiens (cuisine, ménage, vaisselle, rangement)

Cette volonté d'impliquer les jeunes dans les services n'est pas un choix de facilité : cela demande une meilleure organisation et une meilleure pédagogie mais il en résulte une conscience collective et un sentiment d'appartenance accru.

- Construction d'une organisation des services.

- Construction avec les jeunes des repères temporels, géographiques.

Une visite complète du terrain sera organisée en début de séjour permettant l'appropriation des espaces et des lieux. La journée type, le programme du séjour, les menus seront affichés sur un panneau visible de tous et toutes.

QUOI	*Proposition trame de base à faire évoluer, puis à préciser à côté.*	SE PASSE COMMENT ?
Vie collective par groupe de pairs	Nous prônons la vie en petits groupes afin de faciliter les échanges entre jeunes et favoriser la place de chacun·e. La vie en petits groupes crée un climat favorable à l'épanouissement individuel et à la solidarité collective. Les temps de vie quotidienne seront organisés selon ce fonctionnement.	Nous pouvons définir plusieurs groupes de pairs tels que les équipages et les groupes de services qui seront différents. Cependant, les deux villages se définissent aussi comme des groupes de pairs et il en va de même lors de la création d'équipe durant les activités organisées.
Education par l'action	Les jeunes expérimentent eux-mêmes, dans la mesure du possible, par eux-mêmes et dans les limites posées par l'équipe éducative. Nous concevons les séjours d'été comme des parenthèses au cours desquelles les jeunes sont invités à grandir en trouvant eux-mêmes les solutions aux problèmes qui se posent à eux. Ce principe d'éducation par l'action est le socle de la méthode scoute qui a fait ses preuves depuis plus d'un siècle dans l'accompagnement des enfants dans le parcours qui les mène à une vie d'adulte citoyenne et responsable.	Pour arriver à l'éducation par l'action, nous allons favoriser et mettre en avant l'autonomie de chacun seul ou en groupe (équipage, services…); en effet l'autonomie les poussera à entreprendre et à être innovant. la coéducation qui est l'une des valeurs des éclais et aussi basée sur l'éducation par l'action. Il est plus simple de montrer une action et de la reproduire plutôt que de seulement l'expliquer.

QUOI	*Proposition trame de base à faire évoluer, puis à préciser à côté.*
Mise de table	❖ **Les temps de services :** La mise de table, le débarrassage, la vaisselle, mais aussi l'hygiène du camp, le rangement des espaces de couchage, des lieux utilisés, l'approvisionnement en bois, l'information ... Ce sont autant de services qui contribuent à faire vivre la communauté durant le camp. Des grilles de services impliquant chaque éclais seront mises en places.
Vaisselle	

Temps Douche	❖ **L'hygiène corporelle** Il est essentiel d'accorder une vigilance accrue envers les tiques et les poux. Des protections hygiéniques sont disponibles à l'infirmerie.
Préparation du - des repas	Les enfants sont impliqués totalement dans l'organisation des repas, accompagnés si nécessaire en cela par les responsables. Dans un souci du respect des libertés individuelles, les régimes alimentaires spécifiques seront pris en compte, quelles que soient leurs origines (santé, religieuses, convictions personnelles, etc.). Néanmoins, un régime alimentaire complet sera fourni à tous les participants, afin d'éviter toutes carences.
Organisation du couchage	❖ **Le coucher :** Les responsables restent à proximité des tentes ou des chambres jusqu'à l'endormissement des enfants, afin de garantir la sécurité et le bien-être de la phase d'endormissement. En cas de besoin, une veille est assurée.
Gestion du matériel rangement pliage mise au sec…	Un bon rangement garantit l'entretien et la sécurité. C'est une charge qui se répartit sur tous les temps du quotidien
Gestion du matériel individuel	❖ **Gestion du matériel individuel :** Il sera rappelé que le matériel doit être respecté et entretenu. Que ce soit celui du groupe ou le matériel personnel même s'il est mis à disposition de toustes (exemple hamac). Il n'y a par contre pas de temps inventaire avec les branches éclais-ainés comme il peut y en avoir avec les enfants plus jeunes.
Les temps de repas	Le temps du repas est aussi un temps pour vivre ensemble, partager, discuter. C'est un temps posé qui contribue à une bonne hygiène de vie. Bien manger et manger bien. En fonction de l'âge, de l'autonomie, de l'organisation, les enfants peuvent être accompagnés par un responsable qui permet de structurer ce moment important.

III-5 - LA JOURNEE TYPE

HEURE	QUOI Que font les enfants ?
Exemple : 13H30	**Temps calme** – par ateliers 3 ateliers proposés : contes, jeux de société, sieste
8h00 8h45	Petit déjeuner (Réveil des derniers)
9h10	Vaisselle du petit déj
9h30	PAM
10h00	Conseil
10h30	Activité du matin
11h45	Préparation et Repas + Vaisselle rangement (environ 13h il faut avoir commencé)
14h00	Temps calme / Libre / Projets
15h00	Grand Jeu
16h30	Gouter
17h00	Services / Douches / Temps libre

17h45	Début prépa repas
19h00 (1h)	Repas
19h45	Vaisselle + Débarrassage
20h20	Temps libre (pour celleux qui étaient de service, c'est plus une pause)
20h30	Veillée
22h00	Couché (on peut parler tranquille)
22h45	On chuchote
23h00	DODO

avec plus de détails :

Il y aura 4 respons par villages (1) (2) (3) (4). Voici les "M. Mme", les emplois du temps types, que

se transmettrons les respons. Il n'est pas attendu qu'ils soient respectés à la lettre, c'est pour proposer un cadre, les respons peuvent s'arranger entre elleux, mais chaque respons doit bien s'assurer que toutes les tâches qu'il était supposé faire en une journée ont bien été faites par quelqu'un. Ça ne résume pas tout ce qu'un respons doit faire. Il y a pleins de charges mentales qui ne figurent pas sur ces emplois du temps types.

Journée Type		respons ptit dej conseil débarrassage (4)	respons Levé Vaisselle pdt Rangement (sanitaires) (2)	respons Cui co soir Service table (3)	respons Vaiss soir Douches Goûter (1)
8h00 8h45	Petit déjeuner (Réveil des derniers)	Petit déj cad: - le ptit dèj commence à 8h, ce dernier doit donc être près à cette heure là - il faut organiser et gérer son équipe de petit dej - prépare les bassines de vaisselle individuelles pour que les premiers levés puissent faire leur vaisselle directement - pensez à laisser de l'eau chaude pour la vaisselle commune - quand le petit dej est fini il faut ramener ce qui doit l'être au frais et à l'intendance - s'assurer qu'il y est toujours quelqu'un qui surveil le feu	- Levé cad: - binôme du respons petit dej - annonce quand ce dernier est près en faisant le tour des tentes sans pour autant réveiller tout le monde - contrôle que le levé se fait dans le calme et le respect du sommeil - à 8h45 il s'assure que tout le monde est réveillé et commence à rassembler son équipe de vaisselle - doit commencer la vaisselle commune à partir de 9h10 et l'avoir fini à 9h30		/

9h10	Vaisselle du petit déj	Est présent	Vaisselle + Rangement de la tente cuisine	/	/
9h30	PAM	Prépa conseil cad: récupère les enfants qui le mènent et le prépare avec eux	Présent à la PAM	N'a pas besoin d'être présent à la PAM	Mène la PAM
10h00	Conseil	Mène le conseil cad: - s'assure de son bon déroulement	Participe au conseil	Participe au conseil	Participe au conseil
10h30	Activité du matin	Présent pour l'activité	Mène l'activité du matin	Présent pour l'activité	Prépa activité du matin
11h45	Préparation et Repas + Vaisselle rangement (environ 13h il faut avoir commencé)	présent (on accompagne son équipage pendant le temps du repas)	présent (on accompagne son équipage pendant le temps du repas)	présent (on accompagne son équipage pendant le temps du repas)	présent (on accompagne son équipage pendant le temps du repas) - pense aux sacs de douche
14h00	Temps calme / Libre / Projets	**Pause 1h**	présent	présent	présent
15h00	Grand Jeu	Prépa veillée	Présent au grand jeu	Mène le grand jeu	Présent au grand jeu
16h30	Gouter	Présent au gouter	**Pause 30 min**	**Pause 1h**	Pense au gouter cad: va le chercher et organise sa distribution
17h00 17h45	Services / Douches / Temps libre Début prépa repas	présent	Service Rangement (sanitaires) cad: - visualise son équipe pendant le goûter pour éviter la fuite - Range le camp, les choses qui trainent, le	Prépa cuisine cad: 17h30 doit commencer à préparer la cuisine, son équipe doit être rassemblée à 17h45 - doit avoir rassemblé	Douches (prioritairement l'équipe de cuisine) - veille au respect des roulements et de l'intimité de chacun - qu'ils sortent propre et pas avec de la

			matos pas à sa place - nettoie les toilettes, pq, sciure etc.. présent	tous les aliments et le matos nécessaire - organise l'équipe de cuisine - range un maximum à la fin et rassemble toute sa vaisselle - installe la nourriture et cri le rassemblement quand c'est près - (faut pas hésiter à demander de l'aide si on est à la bourre - organise le service à table	mousse dans les yeux 18h30 **Pause 30 min**
19h00 (1h)	Repas	présent	présent	présent	présent
19h45	Vaisselle + Débarrassage	Débarrassage + Rangement de la cuisine cad: - rassemble tout ce qui doit être lavé pour faciliter le service de l'équipe de vaisselle - lave les surfaces et la cuisine si besoin présent	présent	**Pause 30 minutes**	Vaisselle (penser à faire bouillir l'eau dès le début du repas) cad: - organise la vaisselle individuelle et collective - installe les bassines et les éponges - s'assure en binôme avec le respons de débarrassage de la vaisselle individuelle - s'assure de la vaisselle collective

20h20	Temps libre	Insta veillée	présent	présent (20h15 fin de pause)	présent
20h30	Veillée	Mène la veillée	Prépa grand jeu	Présent à la veillée	Présent à la veillée
22h00	Couché (on peut parler tranquille)	**Pause 30 minutes** présent	**Pause 1h**	présent	présent
22h45	On chuchote	présent		présent	présent
23h00	DODO	Prépa PAM	présent	présent	présent

- ❖ Implication des enfants et jeunes dans la vie quotidienne
- ❖ Ils sont accompagnés et responsabilisés dans leur vie quotidienne. Pour cela le nombre et la posture de l'encadrement est adaptée aux tranches d'âges et aux capacités individuelles des enfants.
- ➢ Prise en compte des consignes sanitaires : (Nous devrons nous adapter en fonction du protocole)

Les jeunes sont les acteurs principaux des services et sont encadrés à chaque fois par un animateur.

QUOI	Proposition trame de base à faire évoluer, puis à préciser à côté.
Les temps libres :	Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils souhaitent faire. Ils peuvent dessiner, lire, faire des jeux de société, ou jeu de plein air, être au calme, …. Un responsable veille au bon déroulement pour que chaque enfant s'approprie ce moment.
Les temps calmes :	Ces moments auront lieu après le repas. C'est un besoin physiologique à prendre en compte. Selon le temps, il se fera dehors ou dans les tentes avec écoute de musique, de lecture d'histoires, d'écoute des bruits naturels, … Ces temps sont accompagnés par les responsables. Ce sera aussi l'occasion d'avoir un moment pour les projets personnels de éclais.
Les temps de repos :	C'est un moment où nous accompagnons l'enfant vers la détente et l'endormissement. Les responsables veillent à ce que les conditions de couchage soient respectées pour favoriser l'endormissement. Pour cela, parfois, des espaces différenciés sont aménagés pour permettre à ceux qui veulent se coucher plus tard de respecter les zones de couchage.
Les temps d'activité :	Les enfants participent aux temps d'activités qui sont organisés comme des espaces de vivre ensemble et de partager un vécu, d'apprendre ensemble, de se confronter aux autres. Parfois co-construite avec eux en fonction de l'âge et ou de la durée. Leur participation relève d'une dimension individuelle dans le fait de participer volontairement et par intérêt à une activité. Elle est aussi le fait de participer à une activité décidée collectivement. Dans certains cas, une alternative au cas par cas, peut être décidée par les responsables pour tenir compte de situation de blocage d'un enfant ou jeune face à une activité.
les temps repas	Il y aura plusieurs types de repas. Des repas par équipages parfois avec un respons pour échanger un peu, parfois sans pour que les enfants puissent avoir plus d'intimité. Les temps repas se feront parfois par village, et parfois (assez rarement) tous ensemble. Ce sont des temps importants notamment parce qu'ils permettent d'avoir des discussions adultes enfants informelles.

III-6 - GESTION DE LA SECURITE

QUOI	Proposition trame de base à faire évoluer, puis à préciser à côté.	SE PASSE COMMENT ?
Utilisation des outils	L'utilisation des différents outils se fait à partir d'un apprentissage dans une démarche de progression de l'enfant. Explication	Les outils sont à disposition sous la surveillance des responsables et sont rangés pour leur entretien.
Le feu	En fonction des possibilités liée au lieu, le feu peut être utilisé comme moyen de cuisson ou comme feu pour une veillée. Les conditions de sécurité pour installation (allumage, surveillance, extinction) sont prévues. Aucun feu ne reste sans surveillance. Une réserve de sécurité est disponible systématiquement.	Les feux sont interdits sur le terrain, la cuisine ne se fait pas sur feu de bois. Un espace est identifié et sécurisé pour les veillées. Le feu pourra être allumé avec l'accord de la préfecture. Cet espace est à proximité d'un point d'eau (espace sanitaires).
Les couteaux	A vos positionnements	Les couteaux sont autorisés pour les branches éclais aînés
La nuit	Chaque enfant bénéficie d'un repère de sécurité. Ce repère est adapté à l'environnement, l'âge, l'autonomie et l'expérience des enfants. Si besoin une veille de nuit est mise en place dans une volonté de rassurer et de prévenir des situations à risque.	Les responsables dorment à côté des tentes des enfants. Ces tentes sont identifiées par les enfants avant la première nuit.
Qui est avec les enfants pendant la réunion du soir ?	A vos positionnements	La réunion du soir se fait à proximité des tentes des enfants, les responsables veillent à faire une ronde régulièrement. La ronde fonctionne selon la manière suivante: tous les respons, sauf 1, partent en réunion, celui qui reste surveille les tentes. Toutes les 15 minutes il est relayé par un nouveau respons, de sorte que chaque respons ne perd que 15 minutes de réu. Les points primordiaux sont répétés et l'avis et noté.
Organisation du couchage	L'organisation du couchage permet un couchage séparé des garçons et des filles. L'Equipe a le souci de mettre en place des conditions de couchage, discutées avec les enfants en fonction de leur âge, de la composition du groupe. Cela doit favoriser un respect mutuel de l'intimité entre les individus et les conditions d'un bon sommeil.	Le couchage permet de dormir séparément entre filles et garçons. Le couchage peut être discuté par les enfants avec un respons
Utilisation des véhicules	A vos positionnements	Le camion de 9 places du groupe des éclaireurs et éclaireuses de Briançon est utilisé pour transporter les enfants en cas de besoin. Les véhicules personnels servent uniquement aux responsables qui ont le Permis B.
Infirmerie	Une infirmerie équipée sera disponible, dans celle-ci les soins y seront dispensés. Les traitements sont toutefois gérés par l'équipe de l'unité et par une seule personne responsable de cette tâche	Les petits soins types petite coupure, genoux égratignures seront gérés sur les lieux de vie, et peuvent être pris en charge par n'importe quel respons. Pour les problèmes plus sérieux type coupure un peu profonde ou bien des maladies transmissibles type gastro, les enfants se rendront à l'infirmerie

		générale accompagné par l'un des AS du camp.
La communication aux familles	La communication aux familles est un élément important de lien, mais aussi de valorisation. Un temps de reconnaissance et de partage : du vécu, de la parole, des émotions. Ce temps est important et doit être organisé pour gérer les différents moyens de communication et leurs effets. .	Des nouvelles seront données aux parents par l'intermédiaire des sites des deux groupes. Il pourra également y avoir de temps en temps des mails envoyés avec des photos. Les enfants auront à leur disposition du papier, des enveloppes et des timbres pour pouvoir communiquer à leur familles par courrier. Les responsables seront disponibles et discuteront un peu avec les parents lors du départ et de l'arrivée pour favoriser l'interaction avec les parents qui ne viennent pas d'eux mêmes nous poser des questions. Si c'est vraiment nécessaire les parents pourront appeler les directeurs pendant et après le camp. au départ à l'arrivée

III-8 - GESTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA CONVIVIALITÉ

JE COMMUNIQUE QUOI ? SUR QUOI ? A QUI ? ET COMMENT ?		
AVANT	**PENDANT**	**APRES**
Organisation du camp: réunions d'organisation entre directeurices / responsables / équipe de groupe	Communications d'organisation sur le camp lors de réunions hebdomadaires	Bilan de camp
Communication du camp aux parents par mail puis réunion d'information avant le camp avec tous les parents.	Communication régulières (tous les 4 ou 5 jours) auprès des parents via les blogs des deux groupes	Communication des photos via mail puis réunion de bilan lors du week end de rentrée avec les parents.

8a) Relation avec les familles

Aux EEDF, les parents sont informés des projets des jeunes. Ils sont associés à leur construction par les retours réguliers qu'ils peuvent faire. Les équipes de responsables font des choix pédagogiques, durant l'année, et pour les camps d'été. Ils sont maîtres d'œuvre des activités qu'ils organisent et du cadre qu'ils posent. Cependant, les retours des parents sont primordiaux et pris en compte (gestion de la fatigue, place dans le groupe d'un enfant, interrogations diverses, etc…).

Afin de laisser le jeune prendre la place qui est la sienne dans le collectif, nous limitons autant que possible les communications directes entre les parents et leurs enfants. Nous mettrons en place un blog faisant un point tous les 4-5 jours sur ce qui s'est déroulé, accessible sur les sites internets des groupes de marseille et briançon

Nous favorisons également la communication écrite (lettre), dont beaucoup d'enfants se saisissent , notamment pendant les temps calmes.

8b –Transport

Comment sont envisagés l'organisation des transports pour votre séjour :

En amont du camp et pour l'atteindre, les enfants seront acheminés via des cars directement sur le lieu. D'autre part, une partie des responsables monteront sur le camp via deux voitures pour pouvoir se déplacer tout du long du camp. Deux voitures auxquelles s'ajoute le mini-bus de Briançon qui peut s'avérer très utile pour déplacer les enfants si nécessaire, que nou partagerons avec le camp voisin des lutins et louveteaux (6-11 ans)

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROTOCOLE SANITAIRE
relatif aux accueils collectifs de mineurs avec hébergement

17/06/2022

La situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 est en voie d'amélioration. Pour autant, la vigilance reste requise pour permettre la tenue des accueils collectifs de mineurs (ACM) dans le respect des mesures barrières.

Trois principes directeurs sont observés pour l'organisation des accueils avec hébergement dans la période de crise sanitaire : la **sécurité**, le **contrôle** et la **traçabilité des séjours** pour limiter la propagation du virus et le **maintien d'une offre de loisirs éducatifs de qualité** en leur sein.

CADRE JURIDIQUE

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère chargé de la jeunesse a établi pour l'année scolaire 2021-2022, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- **niveau 1 / niveau vert ;**
- **niveau 2 / niveau jaune ;**
- **niveau 3 / niveau orange ;**
- **niveau 4 / niveau rouge.**

MISE EN ŒUVRE DE LA MESURE :

1. Choix des destinations

Les accueils avec hébergement sont caractérisés par les déplacements de mineurs et des équipes d'encadrement qu'ils entraînent, notamment vers les départements touristiques. Leur organisation est fortement tributaire des règles de circulation définies, le cas échéant, dans le cadre de la crise sanitaire.

Ils peuvent être organisés, sur tout le territoire national, au départ et à destination des outre-mer dans le respect des règles de circulation établies pour ces territoires.

- L'organisation d'accueils avec hébergement en provenance de l'étranger et l'organisation de séjours en dehors du territoire national sont soumis au respect des règles de circulation internationale applicables :

- Les organisateurs devront vérifier les conditions de déplacement et de séjour dans les pays concernés. Il leur est demandé de :

  - consulter, la rubrique « conseils aux voyageurs » sur le site internet du ministère chargé des affaires étrangères, pour prendre connaissance, le cas échéant, des consignes de sécurité spécifiques au pays concerné ;

  - se faire connaître des autorités consulaires en déclarant leur déplacement sur l'application "Ariane".

La situation sanitaire pouvant évoluer rapidement, les préfets pourront, le cas échéant, s'opposer à toute déclaration dès lors que le choix de la destination présenterait des risques pour la santé et la sécurité physique ou morale des mineurs en raison de la circulation du virus dans le pays concerné.

2. Type d'accueils concernés

Sont concernés par ce protocole, les séjours de vacances, les séjours courts, les séjours spécifiques (séjours sportifs, linguistiques, artistiques et culturels, rencontres européennes de jeunes, chantiers de jeunes bénévoles, rencontres de jeunes) ainsi que les activités avec hébergement des accueils de scoutisme.
L'organisation d'activités avec hébergement des accueils de loisirs et des accueils de jeunes (activités accessoires ou « mini camps ») est également concernée.

Compte tenu, des spécificités des séjours de vacances dans une famille, ce protocole n'est pas applicable à cette activité. L'accueil des mineurs réalisé dans ce type de séjour doit néanmoins permettre le respect des gestes barrières, y compris pour les plus jeunes. Les responsables légaux sont informés préalablement à l'inscription du mineur des modalités d'organisation du séjour notamment sur les conditions de mise en pratique des gestes précités. La conduite à tenir devant un cas suspecté ou avéré de Covid-19 au cours du séjour devra par ailleurs être observée.

3. Règles et conditions d'organisation des activités

➢ *Recommandations sanitaires*

Il est recommandé que les mineurs et le personnel encadrant effectuent un examen biologique de dépistage virologique, réalisé moins de 72 h avant le départ, par test RT-PCR, ou par test antigénique dans les 24 h, confirmant l'absence d'infection par le SARS-CoV-2.

➢ *Nombre de mineurs*

Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Il est fixé par l'organisateur pour tenir compte du respect des gestes barrières, permettant ainsi d'apprécier la capacité d'accueil.

➢ *Suivi sanitaire*

Sous l'autorité du directeur du séjour, la personne chargée du suivi sanitaire est désignée référente Covid-19 en charge de la mise en œuvre du présent protocole sanitaire. Elle formalise et est chargée de la diffusion aux participants des règles de prévention contre la transmission du virus. Ces règles, auxquelles il convient de se reporter, prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou confirmé de Covid-19.

➢ *Communication avec les familles*

Les responsables légaux sont informés préalablement à l'inscription du mineur des recommandations sanitaires et des modalités d'organisation du séjour et, notamment, de la constitution de sous-groupes de mineurs, de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants lors du départ et de l'arrivée, et durant le séjour de l'enfant.

Ils sont également informés :

- des conditions de fonctionnement de l'accueil ;

- de leur rôle dans le respect des gestes barrières (ils fournissent à l'enfant des masques ainsi que des mouchoirs en papier jetables, ils lui expliquent les consignes sanitaires à appliquer (qui seront rappelées par des messages/affiches de sensibilisation) etc.) ;

- de la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne participe au séjour (la température doit être inférieure à 38°C) ;

- des moyens mis en œuvre en cas d'apparition de symptômes chez un mineur ou un personnel lors du séjour ;

- de la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre mineur.

➢ ***Les locaux d'activités et d'hébergement***

- L'organisateur doit respecter strictement les recommandations sanitaires ci-après :

L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du SARS-CoV-2. Les locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée, pendant chaque sortie et activité, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération des locaux par une ventilation naturelle ou mécanique en état de marche (portes et/ou fenêtres ouvertes) est réalisée autant que possible, idéalement en permanence si les conditions le permettent et au minimum dix minutes toutes les heures. Lorsque cela est possible, il convient de privilégier une ventilation de la pièce par deux points distincts (porte et fenêtre par exemple). La mesure du dioxyde de carbone doit être favorisée (gaz carbonique – CO_2) dans l'air : une mesure de CO_2 supérieure à un seuil de 800 ppm doit conduire à agir en termes d'aération/renouvellement d'air.

Lorsque le renouvellement de l'air est assuré par une ventilation mécanique, son bon fonctionnement doit être vérifié et son entretien régulier doit être réalisé.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé selon les modalités suivantes :

- niveau 1 / niveau vert : au moins une fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service ;

- niveau 2 / niveau jaune : plusieurs fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service ;

- niveau 3 / niveau orange : plusieurs fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service et, si possible, après chaque repas ;

- niveau 4 / niveau rouge : les mêmes règles que celles du niveau orange s'appliquent.

La désinfection quotidienne des objets partagés ou le respect d'un isolement de 24 heures avant réutilisation (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est recommandée.

- Des points d'eau en nombre suffisant pour permettre le lavage des mains doivent être prévus à proximité des lieux d'accueil, des sanitaires, et d'activités, à défaut, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

- Le responsable du séjour s'assurera de la présence de savon en quantité suffisante pour les enfants et de gel hydroalcoolique ou de savon pour les personnels. L'approvisionnement en équipements et produits nécessaires à l'hygiène est une priorité (savon liquide, essuie-mains à usage unique, poubelles à ouverture non manuelle).

- Le lavage à l'eau et au savon pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux, de préférence avec une serviette en papier jetable, doit notamment être réalisé après être allé aux toilettes, avant de manger et après s'être mouché, avoir toussé ou éternué. Il doit-être aussi pratiqué lors de l'arrivée ou de la sortie de l'accueil, lors de chaque changement de lieu d'activité, après avoir manipulé des objets potentiellement partagés au moment des activités. En l'absence d'accès immédiat à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique (SHA), sous le contrôle d'un adulte pour les plus jeunes est préconisée.

- L'organisateur doit prévoir des règles spécifiques d'accès à l'accueil pour les responsables légaux et les enfants permettant d'éviter les attroupements notamment au début et à la fin du séjour. Les horaires d'arrivée et de sortie peuvent, par exemple, être échelonnés.

- Si la configuration des locaux et la sécurité le permettent, deux accès simultanés sont organisés.

- Les familles peuvent conduire leur enfant directement sur le lieu de séjour. Dans ce cas, leur accueil devra permettre de respecter les gestes barrières.

➢ ***Les conditions d'hébergement***

- Le nombre de lit par chambre sera fixé par l'organisateur. Les lits seront placés de sorte à respecter la distance d'un mètre entre chaque tête de lit et, si cela n'est pas possible, tête-bêche.

- Les chambres seront aérées plusieurs fois par jour, voire en continu si les conditions le permettent.

- Le linge de lit sera lavé avec un cycle de lavage adéquat (cycle de 30 mn à 60°C minimum), en incluant également les parures de lit et les couvre-lits et les protège oreillers et matelas qui peuvent être également à usage unique.

- En cas d'hébergement sous tentes, ces dernières doivent permettre le respect des règles de distanciation physique notamment la distance d'un mètre entre chaque couchage. En cas d'impossibilité de garantir cette distance, les couchages seront placés tête-bêche.

- L'hébergement des encadrants doit permettre les meilleures conditions de sécurité des mineurs.

➢ ***Les règles de distanciation***

Pour les mineurs de moins de six ans :

La distanciation ne s'impose pas entre les mineurs d'un même groupe, que ce soit dans les espaces clos (salle d'activités, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de moins de six ans de groupes différents à compter du niveau 2.

Pour les mineurs de six ans et plus :

A compter du niveau 2, la distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de groupes différents. Si la configuration des salles (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les mineurs.

➢ ***Le port du masque***

Lorsque qu'il est requis, le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque "grand public" relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple) et en parfaite intégrité.

- **Pour les encadrants :**

- niveau 1 / niveau vert : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées ;

- niveau 2 / niveau jaune : les mêmes règles que celles du niveau vert s'appliquent ;

- niveau 3 / niveau orange : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et en extérieur ;

- niveau 4 / niveau rouge : les mêmes règles que celles du niveau orange s'appliquent.

- **Pour les mineurs :**

Le port du masque est proscrit pour les mineurs de moins de six ans.

- niveau 1 / niveau vert : port du masque obligatoire en intérieur pour les mineurs de onze ans ou plus (droit commun en extérieur) ;

- niveau 2 / niveau jaune : port du masque obligatoire en intérieur pour les mineurs de six ans ou plus (droit commun en extérieur) ;

- niveau 3 / niveau orange : port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les mineurs de six ans ou plus ;

- niveau 4 / niveau rouge : les mêmes règles que celles du niveau orange s'appliquent.

Depuis le 14 mars 2022, le protocole de niveau 1 s'applique. Compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire, l'obligation du masque en intérieur est également levée pour l'ensemble des encadrants ainsi que pour les mineurs accueillis.

Lorsqu'un enfant présente des symptômes d'infection à la Covid-19, il est isolé et, le cas échéant muni d'un masque adapté, dans l'attente d'une prise en charge médicale.

Les masques sont fournis par les représentants légaux pour les mineurs et par l'organisateur pour les encadrants. Les organisateurs veilleront à constituer un stock de masques à destination des mineurs en cas d'oubli, ou de nombre insuffisant de masque pour la durée totale du séjour.

➢ ***Le brassage***

- En fonction de leur taille, les accueils organisent le déroulement des activités pour limiter les croisements entre jeunes de groupes différents.

- Les règles suivantes doivent être appliquées :

- niveau 1 / niveau vert : la limitation du brassage entre groupes de mineurs n'est pas obligatoire ;

- niveau 2 / niveau jaune : la limitation du brassage entre mineurs de groupes différents est requise. Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre mineurs d'un même groupe peut difficilement être respectée (en particulier pour les moins de six ans) ;

- niveau 3 / niveau orange : les mêmes règles que celles du niveau jaune s'appliquent ;

- niveau 4 / niveau rouge : les mêmes règles que celles du niveau jaune s'appliquent.

➢ ***Les activités***

- Les possibilités d'interactions entre groupes seront réduites à partir du niveau 2, en organisant les activités et l'utilisation des lieux communs en fonction de ces sous-groupes. Si possible, une salle d'activités sera attribuée par groupe pendant toute la durée du séjour. Les activités doivent être organisées dans le cadre de groupes constitués dans la mesure du possible, pour toute la durée du séjour.

- Le programme d'activités proposé doit tenir compte des gestes barrières. Doivent être prévues des activités permettant de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fait l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

- L'organisation d'activités en plein air doit être conçue de façon à ce que le nombre de mineurs présents simultanément dans les espaces utilisés permette le respect des gestes barrières.

- Les personnes intervenant ponctuellement au sein des séjours, notamment pour la mise en place d'activités culturelles, physiques et sportives, sont admises dans le respect des gestes barrières.

➢ ***Les activités physiques et sportives***

- Des activités physiques et sportives peuvent être organisées dans le respect des gestes barrières.

Elles se déroulent selon les modalités suivantes :

- niveau 1 / niveau vert : les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur ;

- niveau 2 / niveau jaune : les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés ;

- niveau 3 / niveau orange : les activités physiques et sportives se déroulent en principe extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), seules les activités de basse intensité compatibles avec le port du masque et une distanciation de deux mètres sont autorisées ;

- niveau 4 / niveau rouge : les activités physiques et sportives sont maintenues en extérieur, dans le respect d'une distanciation de deux mètres. Elles sont suspendues en intérieur.

- Les activités physiques prévues à l'article 2 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles peuvent être organisées sans préjudice des éventuelles interdictions ou restrictions d'organisation en vigueur au niveau national ou départemental.

➢ ***Les transports***

- Les véhicules utilisés notamment pour amener les mineurs sur le lieu de séjour et pour les ramener après ce dernier, doivent faire l'objet, une fois par jour, d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux.

- Du liquide hydroalcoolique est mis à disposition au niveau du véhicule

- Lors des déplacements, les organisateurs veilleront, dans la mesure du possible, à la distanciation physique entre les groupes voyageant ou hébergés ensemble.

- Le véhicule de transport sera aéré en continu si possible, ou a minima après chaque changement de groupe (si possible par deux points distincts).

➢ ***La restauration***

- La restauration dans les lieux prévus à cet effet doit être privilégiée. L'organisation des temps et l'accès aux lieux de restauration doivent être conçus de manière à limiter au maximum les files d'attente.

- L'organisation du temps de restauration doit permettre de limiter les éléments utilisés en commun pouvant faciliter les contacts et les attroupements.

- Il est recommandé de faire déjeuner ensemble les groupes constitués à compter du niveau 2.

- Le maintien d'une distanciation de 2 mètres linéaires entre les tables et entre les enfants de groupes différents est requis à compter du niveau 2.

- La désinfection des tables est effectuée après chaque service dès le niveau 1 et, si possible, après chaque repas à partir du niveau 3.

- Les règles d'hygiène et gestes barrières font l'objet d'un affichage dans les salles de restauration.

- Le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas.

- Un nettoyage désinfectant des sols et des surfaces des espaces de restauration doit être réalisé conformément aux règles détaillées ci-avant.

4. Conduite à tenir devant un cas possible ou un cas avéré de covid-19 dans un ACM

Tout symptôme évocateur d'infection à la Covid-19 chez un mineur, constaté par l'encadrement, doit conduire à son isolement dans un lieu adapté.

La prise en charge médicale du mineur doit être organisée sans délais

Les responsables légaux sont avertis et doivent venir le chercher. Son départ est organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs.

Si les responsables légaux ne peuvent pas venir le chercher, l'organisateur doit assurer, en lien avec ces derniers, le retour du mineur dans le respect des prescriptions des autorités de santé.

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts ou confirmés sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

La stratégie de gestion des cas devra permettre d'identifier si des mineurs ou d'autres personnels sont à considérer comme contact à risque.

La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

La décision de suspension du séjour est déterminée en fonction de la situation et d'une analyse partagée entre les différents acteurs prenant part à la gestion de la situation : l'organisateur de l'accueil, les services de l'agence régionale de santé (ARS) et la préfecture.

ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE

[Camp éclais-Aînés Pont-De-Barret]

[Rauscher & Luppi]

13-31 juillet